Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8170962
Centre d'intérêt: 77

Québec (Province) Direction générale du développement pédagogique. Direction des programmes.

Situation actuelle et situation désirée en regard de l'éducation sexuelle : résultats d'une enquête menée auprès des commissions scolaires du Québec / Ministère de l'éducation, Direction générale du développement pédagogique, Direction des programmes. -- [Québec] : Direction générale du développement pédagogique, 1980.
iii, 120 p. : graph. ; 28 cm. -- (Document d'information / Direction générale du développement pédagogique du Québec)

Titre de la couv. Code: 16-3730.

ISBN 2-550-04083-X

Cote Dewey: 612.007'0714/Q3s Cote LC: HQ/57.6/.C38

Descripteur(s): *Education sexuelle *Programme d'enseignement *Formation des enseignants *Relations parents-école *Commission scolaire *Attitude de l'administrateur *Questionnaire *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau)

Dans le cadre de la révision du programme de formation personnelle et sociale, une enquête a été réalisée afin de mieux connaître la situation qui prévaut actuellement dans les commissions scolaires en matière d'éducation sexuelle et la situation désirée: attitude du milieu, programmes en vigueur, degré de responsabilité de l'école, type de programme désiré, attentes à l'égard du ministère de l'Education (MEQ). Les données sont examinées d'un point de vue global ainsi que pour chaque région administrative.

En mars 1980, un questionnaire (reproduit en annexe) a été envoyé au directeur-général de chacune des commissions scolaires, lequel était invité à désigner, comme répondant, une personne au fait du dossier (un cadre dans 70% des cas). Sur 248 réponses possibles, 168 ont été obtenues pour un taux de 68,5%. Les données ont été analysées à l'aide du programme SPSS: tableaux de distribution de fréquences et histogrammes.

La presque totalité des personnes interrogées est favorable à l'éducation sexuelle et de nombreuses initiatives ont déjà cours, surtout au deuxième cycle du primaire et au secondaire. Ce sont généralement les professionnels non-enseignants qui sont les plus actifs au niveau de l'éducation sexuelle. Sans doute y aurait-il lieu de prévoir une formation adéquate du personnel enseignant dans ce domaine. Par ailleurs, une grande importance est accordée à l'implication des parents encore que le droit d'exemption des enfants à un cours sur le sujet leur soit généralement dénié. L'élaboration d'un programme d'éducation sexuelle par le MEQ est souhaitée par la plupart des intervenants.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170962

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
du développement pédagogique

16 – 3730

DOCUMENT D'INFORMATION

SITUATION ACTUELLE ET SITUATION DÉSIRÉE EN REGARD DE L'ÉDUCATION SEXUELLE

Résultats d'une enquête menée auprès des commissions scolaires du Québec

Direction des programmes

Octobre 1980

E D U Q 8170962

SITUATION ACTUELLE ET SITUATION DÉSIREE EN REGARD DE L'ÉDUCATION SEXUELLE

RÉSULTATS D'UNE ENQUÊTE MENÉE AUPRÈS DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

Deuxième tirage — décembre 1980

ISBN 2 – 550 – 04083 – X

Dépôt légal – quatrième trimestre 1980
Bibliothèque nationale du Québec.

Situation actuelle et situation désirée en regard de l'éducation sexuelle

Résultats d'une enquête menée auprès des commissions scolaires du Québec

Louise Boursier-Gatien et Denis Viau, mathématiciens, ont modifié le questionnaire d'enquête initial en vue du traitement informatique des données; ils ont assuré la programmation et le traitement des données; enfin ils ont préparé les tableaux de présentation de données, les histogrammes ainsi que les graphiques qui apparaissent dans ce rapport.

Ginette Grenier, responsable du programme de formation personnelle et sociale, a élaboré le questionnaire d'enquête, collaboré à l'orientation du traitement des données et rédigé le rapport.

REMERCIEMENTS

Conscients que cette étude n'aurait pu être menée à bien sans la réponse empressée et massive des commissions scolaires, nous voulons remercier de façon toute particulière, et ce pour chacune des commissions scolaires qui nous ont retourné le questionnaire d'enquête, le directeur général, le répondant désigné ainsi que toutes les personnes qui ont été consultés par le répondant. Nous nous devons en effet de souligner le peu de temps que nous laissions aux milieux locaux pour compléter et nous retourner ce questionnaire et donc la diligence dont chacune des personnes précédemment citées devait faire preuve.

Nous voulons aussi remercier le directeur des services éducatifs de chacune des Directions régionales du ministère de l'Education, ainsi que leur personnel, pour leur collaboration au niveau de la cueillette des questionnaires d'enquête. Nous croyons que si le taux de réponses obtenues a été aussi élevé, c'est en grande partie grâce à leur support.

Nous remercions le sous-ministre adjoint, Monsieur André Rousseau, le directeur général de la Direction générale du développement pédagogique, Monsieur Roger Thériault, ainsi que le directeur de la Direction des programmes, Monsieur Fernand Toussaint, qui ont encouragé et facilité notre étude.

Nous tenons aussi à exprimer notre reconnaissance à Messieurs Jacques René de la Direction de l'évaluation pédagogique et Jean-Hugues Poirier de la Commission scolaire Chomedey de Laval pour leurs précieux conseils lors de l'élaboration du questionnaire d'enquête, ainsi qu'à Monsieur Raynald Guérin pour son apport au traitement des données.

Enfin nous tenons à souligner la précieuse collaboration de Mademoiselle Ginette Lafontaine, secrétaire, qui a assuré la dactylographie de ce rapport.

TABLE DES MATIERES

Chapitres | Page

INTRODUCTION 1
Contexte de l'étude et buts poursuivis 2
Présentation des chapitres 3

I.- NOTES METHODOLOGIQUES 5
Population d'enquête et représentativité des réponses obtenues 6
Traitement des données 7

II.- PRESENTATION GLOBALE DES RESULTATS (ensemble du Québec et régions administratives) 9
Données générales sur les commissions scolaires qui ont participé à l'enquête 11
Education sexuelle: situation actuelle dans les commissions scolaires 19
Education sexuelle: situation désirée par les commissions scolaires 41

III.- ETUDE DES TENDANCES REMARQUABLES EN FONCTION DE RELATIONS ENTRE PLUSIEURS VARIABLES 53

IV.- MISE EN RELATION DE LA SITUATION ACTUELLE ET DE LA SITUATION DESIREE EN REGARD DU TYPE D'INTERVENTION ET DES CLIENTELES D'ELEVES 69
Programmes ou activités reliées à l'éducation sexuelle 70
Niveaux scolaires des élèves rejoints (ou à rejoindre) 72

V.- PORTRAIT DE CHAQUE REGION ADMINISTRATIVE EN FONCTION DE SES CARACTERISTIQUES PARTICULIERES 76
01.0 Bas-Saint-Laurent - Gaspésie 77
02.0 Saguenay-Lac-Saint-Jean 77
03.0 Québec 78
04.0 Trois-Rivières 78
05.0 Cantons-de-L'Est 79
06.1 Sous-région Nord de Montréal 79
06.2 Sous-région Sud de Montréal 80
06.3 Sous-région Île-de-Montréal 80
07.0 Outaouais 81
08.0 Nord-Ouest 81
09.0 Côte-Nord 81
Commentaires généraux 82

CONCLUSION 84
Résumé 85
Discussion 88

Appendices

1. TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE LE NUMERO DE CODE ET LE NOM DE CHAQUE REGION ADMINISTRATIVE 91

2. QUESTIONNAIRE D'ENQUETE INITIAL 93

3. QUESTIONNAIRE D'ENQUETE MODIFIE 115

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Contexte de l'étude et buts poursuivis

Le ministère de l'Education du Québec procède actuellement à la révision du programme de formation personnelle et sociale afin d'en assurer la version finale. Ce programme comprend entre autres l'éducation sexuelle, les autres volets qu'il recouvre étant l'éducation aux relations interpersonnelles à la santé, à la vie en société et à la consommation.

L'éducation sexuelle constitue, chacun le sait, un sujet plutôt controversé. Certains sont en faveur, d'autres s'y opposent. D'aucuns privilégient certaines orientations et modalités, d'autres font valoir des positions différentes. Compte tenu de cette situation les responsables du programme de formation personnelle et sociale étaient d'avis qu'il serait important de connaître la position des différents milieux scolaires à l'égard de l'éducation sexuelle. Ceci a donné lieu à l'élaboration d'un questionnaire d'enquête à l'intention des commissions scolaires du Québec. Toutefois, étant bousculés dans le temps et ayant de multiples tâches à accomplir, notre idée première consistait à ne recueillir que des données plutôt sommaires et à les compiler manuellement. Néanmoins une fois les questionnaires expédiés,nous avons découvert de nombreux avantages à faire informatiser les résultats. Le questionnaire d'enquête présente donc plusieurs failles méthodologiques qui, sans compromettre la validité des résultats, ont rendu leur traitement plus onéreux.

Nous désirions obtenir, par le biais de cette enquête, deux types de données. Une première catégorie de données sur la situation qui prévaut actuellement en milieu scolaire et enfin une seconde catégorie de données sur la situation désirée. Ceci devait nous éclairer sur les orientations d'un programme d'éducation sexuelle ainsi que sur ses modalités d'application.

D'autre part nous avions demandé aux commissions scolaires qui disposaient de programmes d'éducation ou d'information sexuelle élaborés localement de nous en faire parvenir une copie. La somme des documents reçus est impressionnante, et leur qualité, notable. Ceux-ci nous ont été grandement utiles pour vérifier la pertinence des objectifs que nous avons retenus dans le volet éducation sexuelle. Nous nous en inspirerons également lors de

l'élaboration des guides pédagogiques.

Présentation des chapitres

Le chapitre premier comporte quelques notes méthodologiques sur la population d'enquête ainsi que sur le traitement des données. Dans le chapitre deuxième, on retrouve la présentation globale des résultats, d'abord pour l'ensemble du Québec puis pour chaque région administrative. Dans ce chapitre, les données relatives à chaque question du questionnaire d'enquête ont été présentées de la façon suivante: premièrement, on retrouve un tableau général de distribution des fréquences; deuxièmement, un histogramme permet de visualiser les résultats rapportés; troisièmement, à chaque fois que cela était pertinent, le tableau de distribution des fréquences était repris, mais cette fois pour chacune des régions administratives. Enfin, pour le bénéfice du lecteur, les données ont été résumées puis commentées dans un bref paragraphe.

Le chapitre troisième présente une étude des tendances remarquables en fonction de relations entre au moins trois variables. Toutes les combinaisons susceptibles de présenter un certain intérêt ont été étudiées: par exemple les relations entre le degré d'ouverture du milieu à l'égard de l'éducation sexuelle, la taille de la commission scolaire et sa région d'appartenance; ou bien les relations entre les attentes de la commission scolaire à l'égard du M.E.Q., sa catégorie (primaire, régionale ou intégrée) et sa région d'appartenance. Cette étude nous permet de vérifier si les réponses se distribuent à peu près également partout ou bien si certains facteurs sont déterminants quant au type de réponse apportée.

Les chapitres quatrième et cinquième reprennent, d'une façon plus explicite, certaines données contenues dans les chapitres précédents. Le chapitre quatrième présente une mise en relation de la situation actuelle et de la situation désirée en regard du type d'intervention(en vigueur actuellement et souhaité par les commissions scolaires) ainsi qu'en regard des clientèles d'élèves(rejointes actuellement et que l'on souhaiterait

voir rejointes par des programmes ou des activités d'éducation sexuelle). Le chapitre cinquième présente une synthèse de l'ensemble des particularités qui caractérisent chacune des régions administratives, particularités sur lesquelles on attirait l'attention du lecteur, ici et là, dans les chapitres antérieurs.

Enfin en conclusion nous résumons les principaux points qui se dégagent de cette enquête puis nous discutons sommairement des résultats.

CHAPITRE PREMIER

NOTES METHODOLOGIQUES

NOTES METHODOLOGIQUES

Population d'enquête et représentativité des réponses obtenues

Nous avons fait parvenir un questionnaire d'enquête au directeur général de chacune des commissions scolaires du Québec. Celui-ci était invité à désigner, pour fournir les données sollicitées, un répondant très informé de la situation qui prévaut dans la commission scolaire en matière d'éducation sexuelle ainsi que très informé de la situation désirée par le milieu. Comme vous pourrez le constater dans le chapitre deuxième, environ 70% des répondants étaient des cadres de la commission scolaire. Le répondant pouvait lui-même solliciter la collaboration de collègues-cadres, de principaux, de comités de parents, de professionnels non-enseignants et/ou d'enseignants afin de répondre au questionnaire. S'il procédait de cette façon, on demandait au répondant de bien vouloir indiquer les personnes consultées. On a pu constater qu'un nombre appréciable ont procédé à de telles consultations dans leur milieu. Enfin le répondant devait signer le questionnaire et le faire contre-signer par le directeur général.

Les questionnaires d'enquête ont été expédiés vers la mi-mars 1980 et nous demandions qu'ils nous soient retournés pour le 14 avril. Néanmoins nous avons compilé les résultats de tous les questionnaires qui nous sont parvenus avant le 23 mai 1980.

Il y a, au Québec, 248 commissions scolaires. En date du 23 mai nous avions reçu 168 questionnaires complétés. Le taux global de réponses a donc été de 68.5%, ce qui constitue un pourcentage très élevé pour un tel type d'enquête. Par ailleurs comme nous l'indique le tableau suivant, le pourcentage des commissions scolaires primaires, des commissions scolaires régionales et des commissions scolaires intégrées qui nous ont retourné le questionnaire d'enquête, était nettement représentatif de la distribution de ces trois types de commissions scolaires au Québec.

Tableau comparatif de la distribution des commissions scolaires au Québec et de la distribution des répondants au questionnaire d'enquête par catégorie de commission scolaire

Distribution \ Catégories de c.s.	Primaires	Régionales	Intégrées	Total
Distribution des commissions scolaires au Québec	159 (64.1%)	46 (18.5%)	43 (17.3%)	248 (100%) c.s.
Distribution des répondants par catégorie de c.s.	102 (60.7%)	33 (19.6%)	33 (19.6%)	168 (100%) répondants
Ecart	(-3.4%)	(+1.1%)	(+2.3%)	

En résumé, compte-tenu du pourcentage élevé de réponses obtenues ainsi que de leur répartition proportionnelle entre commissions scolaires primaires, régionales et intégrées, par rapport à la distribution de ces trois types de commissions scolaires au Québec, on peut affirmer que globalement les réponses obtenues pour cette enquête, sont représentatives de l'ensemble des commissions scolaires du Québec. On doit toutefois émettre deux réserves. En effet au Québec on compte 213 commissions scolaires catholiques et 35 commissions scolaires autres que catholiques (protestantes et multiconfessionnelles). Or seulement 5 commissions scolaires autres que catholiques nous ont retourné le questionnaire d'enquête complété. (Ceci constitue, pour leur part, un taux de réponse de 14.3%). On ne peut donc pas affirmer que les résultats sont représentatifs pour les commissions scolaires autres que catholiques.

D'autre part l'une des régions du Québec, celle du Nord-Ouest, est sous-représentée, avec un taux de réponse de 31%.

Traitement des données

Les données du questionnaire ont été analysées à l'aide du programme "SPSS package" en utilisant une sous-routine: celle des statistiques descriptives

(tableaux de distribution de fréquences et histogrammes). Ces tableaux sont présentés dans le chapitre deuxième.

Dans un second temps à l'aide d'une subdivision d'une variable aléatoire ("breakdown") on a subdivisé les résultats de chaque question pour chacune des régions administratives. Les tableaux de distribution de fréquences pour chaque région administrative sont présentés dans le chapitre deuxième.

Enfin le processus de "breakdown" a ensuite été répété pour plus de deux variables. Ceci nous a permis d'étudier certaines tendances remarquables au moyen d'interrelations. On retrouve cette étude dans le chapitre troisième.

CHAPITRE II

PRESENTATION GLOBALE DES RESULTATS
(ENSEMBLE DU QUEBEC ET REGIONS ADMINISTRATIVES)

PRESENTATION GLOBALE DES RESULTATS

(ENSEMBLE DU QUEBEC ET REGIONS ADMINISTRATIVES)

Les huits(8) premières questions fournissent des données générales sur les commissions scolaires qui ont participé à l'enquête. Les questions 9 à 20 fournissent des données sur la situation actuelle de l'éducation sexuelle dans les commissions scolaires.

> L'éducation sexuelle constitue-t-elle une préoccupation pour le milieu? Celui-ci se montre-t-il ouvert, hésitant ou opposé au fait que l'école assume une part de responsabilité au niveau de l'éducation sexuelle des jeunes? Existe-t-il, dans la commission scolaire, un programme ou des activités destinées à accroître les connaissances de l'élève dans le domaine de l'éducation sexuelle? Si oui, de quoi s'agit-il? Qui est impliqué?

Enfin les questions 21 à 27 fournissent des données sur la situation désirée par les commissions scolaires.

> Quelle part de responsabilité les différents milieux souhaitent-t-ils que l'école endosse en matière d'éducation sexuelle des jeunes? Si l'éducation sexuelle était appliquée, comment devrait-elle être abordée? A quel(s) niveau(x) scolaire(s) devrait-on intervenir? Les commissions scolaires ont-elles des attentes à l'égard du M.E.Q.?

DONNEES GENERALES SUR LES COMMISSIONS SCOLAIRES QUI ONT PARTICIPE A L'ENQUETE

QUESTION 1

NOM DE LA REGION ADMINISTRATIVE

Tableau général de distribution de fréquences

Fréquences / Régions	Numéro	f_o	$f_o\%$	$f_o\%^*$	f_e
Bas St-Laurent, Gaspésie	01.0	15	8.9%	79%	19
Saguenay, Lac St-Jean	02.0	11	6.5%	65%	17
Québec	03.0	41	24.4%	76%	54
Trois-Rivières	04.0	22	13.1%	92%	24
Canton de l'Est	05.0	10	6.0%	63%	16
Nord de Montréal	06.1	11	6.5%	50%	22
Sud de Montréal	06.2	23	13.7%	58%	40
Ile de Montréal	06.3	7	4.2%	88%	8
Outaouais	07.0	10	6.0%	63%	16
Nord-Ouest	08.0	5	3.0%	31%	16
Côte Nord	09.0	13	7.7%	100%	13
	Total	168	100%		245

f_o : Nombre de répondants dans chaque région administrative.

$f_o\%$: Nombre de répondants dans chaque région administrative divisé par le nombre total de répondants (168).

$f_o\%^*$: Nombre de répondants dans chaque région administrative divisé par le nombre total de commissions scolaires de cette région. Ceci nous donne le pourcentage de répondants pour chaque région.

f_e : Nombre de commissions scolaires dans une région donnée.

Histogramme

Pourcentage de répondants pour chaque région

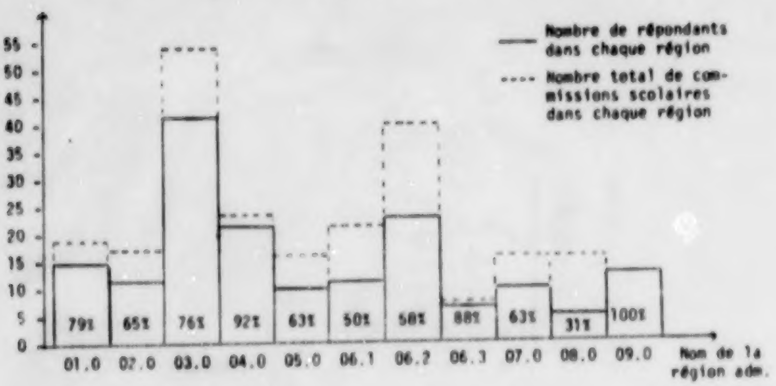

Résumé et commentaires

Le taux global de réponse au questionnaire est de 68.5%. Il aurait été de plus de 70% mais il a été impossible de tenir compte de certains questionnaires qui nous sont parvenus après que le traitement informatisé des données ait eu lieu.

La participation la plus forte se retrouve sur la Côte-Nord où 100% des commissions scolaires ont répondu au questionnaire, puis dans la région de Trois-Rivières (92%) et enfin sur l'Ile de Montréal (88%).

Dans une seule région la participation a été de moins de 50%, il s'agit de celle du Nord-Ouest québécois (31%).

QUESTION 2
TITRE DU REPONDANT

Tableau général de distribution de fréquences

Fréquences / Catégories	fo	f.%
A	27	16.1%
B	116	69.0%
C	25	14.9%
Total	168	100%

Code A Les conseillers en éducation chrétienne, morale ou religieuse, animateur de pastorale

B Les cadres du centre administratif (D.G., D.S.P., D.S.E., etc...) et les commissaires

C Les intervenants locaux (principal, infirmière, psychologue, etc...)

Histogramme

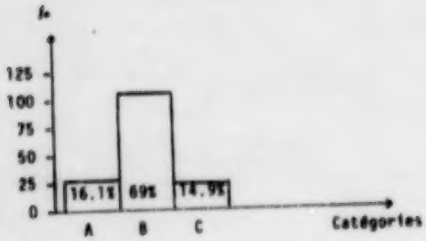

Résumé et commentaires

En feuilletant les questionnaires d'enquête on pouvait aisément distinguer trois types d'intervenants désignés comme répondants par le directeur général des commissions scolaires. Il s'agissait soit de cadres du centre administratif ou dans quelques cas de commissaires, soit de professionnels oeuvrant dans le domaine de l'éducation chrétienne, morale, ou religieuse, ou soit encore d'intervenants rattachés à une seule école ou à quelques écoles seulement (principal, psychologue, infirmière). Nous avons dénommé ces derniers "intervenants locaux". Or les résultats indiquent que la très grande majorité des répondants (soit près de 70%) était constituée de cadres du centre administratif et dans quelques cas de commissaires. Quant aux autres répondants, ils se répartissent à peu près également dans les deux catégories restantes.

Il nous semblait possible que la catégorie de répondants puisse avoir une influence sur le type de réponses apportées au questionnaire. Toutefois après une étude exhaustive il semble que les répondants aient répondu sensiblement de la même façon, quelque soit leur catégorie d'appartenance.

QUESTION 3

LA CATEGORIE DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Tableau général de distribution de fréquences

Fréquences / Catégories	f_o	f_o%
Primaire (A)	102	60.7%
Régionale (B)	33	19.6%
Intégrée (C)	33	19.6%
Total	168	100%

Histogramme

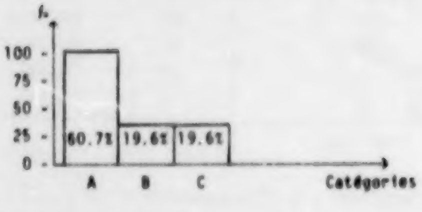

Voici maintenant comment se distribuent les catégories de commissions scolaires pour chaque région administrative

<u>Tableau de distribution de fréquences</u>
<u>pour chaque région administrative*</u>

Régions / Catégories	01.0	02.0	03.0	04.0	05.0	06.1	06.2	06.3	07.0	08.0	09.0	Total
Primaire	12(80%)	6(54.5%)	20(48.7%)	17(77%)	7(70%)	5(45.5%)	13(56.5%)	0(0%)	6(60%)	1(20%)	7(53.8%)	102(60.7%)
Régionale	1(6.7%)	2(18.2%)	9(22%)	5(23%)	2(20%)	1(9%)	5(21.7%)	0(0%)	4(40%)	2(40%)	2(15.4%)	33(19.6%)
Intégrée	2(13.3%)	3(27.3%)	4(9.7%)	0(0%)	1(10%)	5(45.5%)	5(21.7%)	7(100%)	0(0%)	2(40%)	4(30.8%)	33(19.6%)
Total	15(100%)	11(100%)	41(100%)	22(100%)	10(100%)	11(100%)	23(100%)	7(100%)	10(100%)	5(100%)	13(100%)	168(100%)

<u>Résumé et commentaires</u>

Les questionnaires d'enquête complétés par les commissions scolaires primaires sont nettement les plus nombreux (60%, contre 20% pour les c.s. intégrées et 20% pour les c.s. régionales). Les régions où ils représentent la plus forte majorité sont celles du Bas St-Laurent, Gaspésie (80%) et de Trois-Rivières (77%). Par ailleurs dans le Nord-Ouest québécois soit dans la région où le taux de participation a été le plus faible, seulement 20% des commissions scolaires qui ont participé à l'enquête étaient de niveau primaire.

QUESTION 4
VOTRE COMMISSION SCOLAIRE COMPORTE
COMBIEN D'ECOLES PRIMAIRES?

<u>Tableau général de distribution de fréquences</u>

Catégories (nombre d'écoles primaires) / Fréquences	f_o	f_o%
0	31	18.5%
1 à 5	23	13.7%
6 à 10	58	34.4%
11 à 15	30	17.9%
16 à 20	19	11.4%
21 à 29	7	4.1%
Total	168	100%

* Le lecteur peut retrouver, à l'appendice 1 (p.92) un tableau de correspondance entre le numéro de code de chaque région administrative et son nom.

Histogramme

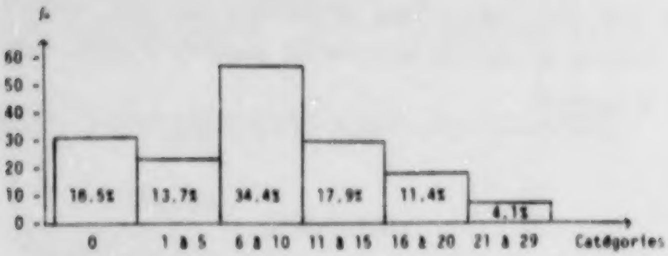

Résumé et commentaires

Vingt pour cent (20%) des commissions scolaires qui ont participé à l'enquête ne comptent aucune école primaire. Quant aux autres, elles en comptent en moyenne de 6 à 10.

QUESTION 5
VOTRE COMMISSION SCOLAIRE COMPTE COMBIEN D'ECOLES SECONDAIRES DE PREMIER CYCLE?

Tableau général de distribution de fréquences

Catégories (Nombre d'écoles secondaires de 1e cycle) \ Fréquences	f	f.%
0	118	70.2%
1 - 2	24	14.2%
3 - 4	17	10.1%
5 - 6	6	3.6%
7 - 8	3	1.8%
Total	168	100%

Histogramme

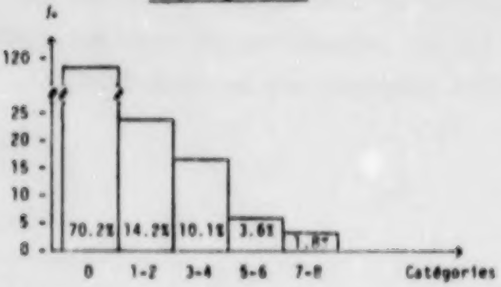

Résumé et commentaires

Alors que 70% des commissions scolaires qui ont participé à l'enquête ne comptent aucune école secondaire de premier cycle, près de 25% en comptent d'une à quatre.

QUESTION 6

VOTRE COMMISSION SCOLAIRE COMPTE COMBIEN D'ECOLES SECONDAIRES DE DEUXIEME CYCLE ?

Tableau général de distribution de fréquences

Catégories (Nombre d'écoles secondaires de 2e cycle) \ Fréquences	f_o	f_o %
0	131	78.0%
1 - 2	31	18.5%
3 - 4	3	1.8%
5 et plus	3	1.8%
Total	168	100%

Histogramme

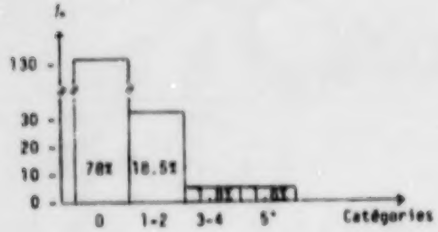

Résumé et commentaires

Seule une minorité de commissions scolaires qui ont participé à l'enquête comptent des écoles secondaires de deuxième cycle (22%). Lorsque c'est le cas, elles en comptent une ou deux (18%).

QUESTION 7

VOTRE COMMISSION SCOLAIRE COMPTE COMBIEN D'ECOLES SECONDAIRES DE PREMIER ET DEUXIEME CYCLE?

Tableau général de distribution de fréquences

Catégories (Nombre d'écoles sec. de 1er et 2e cycle) \ Fréquences	f_o	$f_o\%$
0	110	65.5%
1 - 2	19	11.4%
3 - 4	24	14.2%
5 - 6	8	4.8%
7 et plus	7	4.2%
Total	168	100%

Histogramme

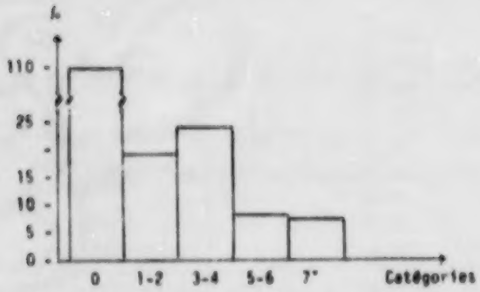

Résumé et commentaires

Alors que 65% des commissions scolaires qui ont participé à l'enquête ne comptent aucune école secondaire de 1er et 2e cycle, un peu plus de 25% en comptent d'une à quatre.

QUESTION 8

QUEL EST LE NOMBRE D'ELEVES INSCRITS DANS VOTRE COMMISSION SCOLAIRE?

Tableau général de distribution de fréquences

Catégories \ Fréquences	f_a	f_r %
A	89	53.0%
B	29	17.3%
C	50	29.8%
Total	168	100%

Code A Petite commission scolaire (moins de 3 000 élèves)
B Moyenne commission scolaire (entre 3 000 et 5 000 élèves)
C Grosse commission scolaire (plus de 5 000 élèves)

Histogramme

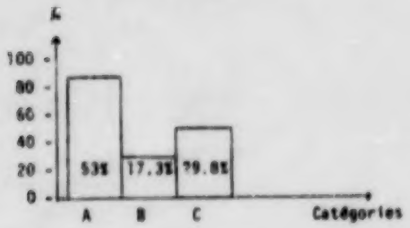

Voici maintenant, selon la région administrative, comment se répartissent les commissions scolaires selon la taille*.

Tableau de distribution de fréquences pour chaque région administrative

Catégories \ Régions	01.0	02.0	03.0	04.0	05.0	06.1	06.2	06.3	07.0	08.0	09.0	Total
A	11(73.3%)	6(54.5%)	25(61%)	15(68.2%)	7(70%)	2(18.2%)	7(30.4%)	0(0%)	5(50%)	2(40%)	9(69.2%)	89(53%)
B	3(20%)	0(0%)	6(14.6%)	2(9.1%)	2(20%)	1(9.1%)	8(34.8%)	0(0%)	3(30%)	2(40%)	2(15.4%)	29(17.3%)
C	1(6.7%)	5(45.5%)	10(24.4%)	5(22.7%)	1(10%)	8(72.7%)	8(34.8%)	7(100%)	2(20%)	1(20%)	2(15.4%)	50(29.8%)
Total	15(100%)	11(100%)	41(100%)	22(100%)	10(100%)	11(100%)	23(100%)	7(100%)	10(100%)	5(100%)	13(100%)	168(100%)

---

* Taille (signifie petite, moyenne ou grosse c.s.)

Résumé et commentaires

La majorité des commissions scolaires qui ont participé à l'enquête sont de petite taille (53%). Dans les régions du Bas-Saint-Laurent Gaspésie, Cantons de l'Est, Côte-Nord et Trois-Rivières, environ 70% des commissions scolaires répondantes étaient de petite taille. Par ailleurs les sous-régions Ile de Montréal, Nord de Montréal ainsi que la région Saguenay-Lac-Saint-Jean comptaient respectivement 100%, 73% et 45% de commissions scolaires répondantes de grosse taille (plus de 5 000 élèves).

EDUCATION SEXUELLE: SITUATION ACTUELLE DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES

QUESTION 9
L'EDUCATION SEXUELLE CONSTITUE-T-ELLE UNE PREOCCUPATION DANS VOTRE MILIEU?

Tableau générale de distribution de fréquences

Fréquences / Catégories	f	f%
A	43	25.6%
B	114	67.9%
C	11	6.5%
Total	168	100%

Code A Oui une grande préoccupation
B Oui une certaine préoccupation
C Non

Histogramme

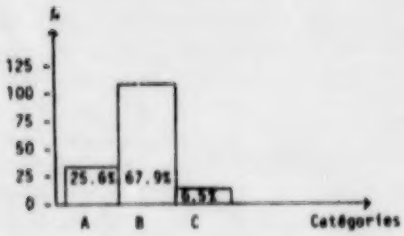

Voici maintenant la répartition des réponses selon la région administrative.

Tableau de distribution de fréquences pour chaque région administrative

Régions / Catégories	01.0	02.0	03.0	04.0	05.0	06.1	06.2	06.3	07.0	08.0	09.0	Total
Oui	15(100%)	10(90.9%)	36(87.8%)	21(95.5%)	10(100%)	11(100%)	21(100%)	6(85.7%)	10(100%)	5(100%)	12(92.3%)	157(93.5%)
Non	0(0%)	1(9.1%)	5(12.2%)	1(4.5%)	0(0%)	0(0%)	2(8.7%)	1(14.3%)	0(0%)	0(0%)	1(7.7%)	11(6.5%)
Total	15(100%)	11(100%)	41(100%)	22(100%)	10(100%)	11(100%)	23(100%)	7(100%)	10(100%)	5(100%)	13(100%)	168(100%)

Résumé et commentaires

L'interprétation des réponses à cette question ne peut être très précise. En effet le questionnaire ne fournissait aux répondants aucun critère pour distinguer *une grande* et *une certaine* préoccupation. Néanmoins l'analyse plus détaillée du questionnaire nous permet de regrouper ces deux choix de réponse. En effet lorsqu'on a mis en relation d'autres questions avec cette question-ci on n'a pu observer aucune différence significative, que le répondant ait coché *une grande préoccupation* ou bien *une certaine préoccupation* . Ceci nous a incités à regrouper les deux premières catégories dans la présentation du tableau de distribution de fréquences pour chaque région administrative. Selon ce regroupement, 93.5% des commissions scolaires répondantes ont indiqué que l'éducation sexuelle constituait une préoccupation dans leur milieu.

QUESTION 10

SI L'EDUCATION SEXUELLE CONSTITUE UNE PREOCCUPATION DANS VOTRE MILIEU CHEZ QUI PLUS PRECISEMENT?

Tableau général de distribution de fréquences

Catégories \ Fréquences	f_o	f_o %
A	82	52.2%
B	134	85.4%
C	121	77.1%
D	45	28.7%
E	38	24.2%
Total	157 répondants*	

Code A Cas où la direction de la commission scolaire est mentionnée

B Cas où les parents de certains comités d'écoles sont mentionnés

C Cas où le personnel de certaines écoles de la commission scolaire est mentionné

D Cas où les commissaires sont mentionnés

E Cas où d'autres personnes ou organismes (animateurs de pastorale, C.L.S.C., infirmières, étudiants etc) sont mentionnés

Histogramme

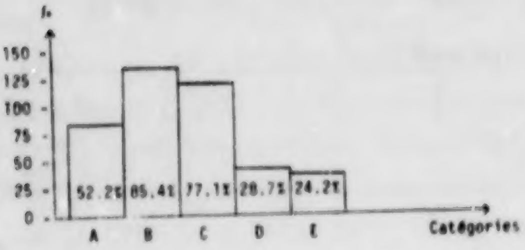

---

* Ici 11 commissions scolaires ont répondu "non" à la question #9. D'où le total de 157 au lieu de 168. Par ailleurs si l'on additionne la fréquence des réponses des catégories A à E on obtient un total de 420 au lieu de 157. Ceci s'explique par le fait que plusieurs répondants ont coché plus d'un choix de réponse. (Exemple "direction de la c.s." et "parents", ou bien "personnel de certaines écoles" et "parents"). Ceci nous a amenés à devoir reformuler nos catégories pour favoriser l'interprétation des résultats. Ainsi, par exemple, la catégorie "A" peut comprendre soit les choix de réponses où seule la direction de la commission scolaire était mentionnée, soit les choix de réponses où elle était mentionnée conjointement avec une ou plusieurs autres catégories d'intervenants.

Résumé et commentaires

En général l'éducation sexuelle constitue une préoccupation pour plus d'une catégorie d'intervenants d'un même milieu. Toutefois certaines catégories d'intervenants sont mentionnées nettement plus souvent que d'autres. On pourrait ainsi distinguer trois classes. Ce serait surtout une *préoccupation* pour les *parents de certains comités d'écoles* et pour le *personnel de certaines écoles*. (Cela, dans des proportions respectives de 85% et 77%). En second lieu ce serait une préoccupation pour la direction de la commission scolaire (52%). En troisième lieu on observe que les commissaires se préoccuperaient de cette question dans une proportion de 30%. Enfin 25% des répondants ont mentionné que l'éducation sexuelle constituait également une préoccupation chez d'autres intervenants (P.N.E., C.L.S.C., infirmières etc...).

QUESTION 11

QUELLE EST L'ATTITUDE DE VOTRE MILIEU A L'EGARD DE L'EDUCATION SEXUELLE?

Tableau général de distribution de fréquences

Catégories \ Fréquences	f_i	f_i%	f_i%*
A	7	4.2%	
B	110	65.5%	68.3%
C	49	29.2%	30.4%
D	2	1.2%	1.2%
Total	168	100%	100%

Note f_i%* est le pourcentage basé sur ceux qui ont répondu (161)

Code A "Pas de réponse"
B "Milieu ouvert"
C "Milieu hésitant"
D "Milieu opposé"

Histogramme

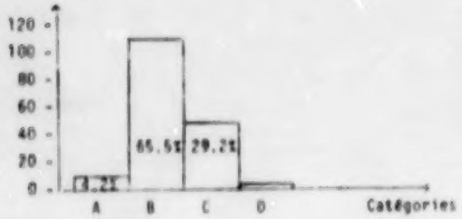

Voici maintenant la distribution des réponses selon la région administrative.

Tableau de distribution de fréquences pour chaque région administrative

Régions / Catégories	01.0	02.0	03.0	04.0	05.0	06.1	06.2	06.3	07.0	08.0	09.0	Total
Pas de rép. A	0(0%)	0(0%)	2(4.9%)	2(9%)	0(0%)	0(0%)	1(4.3%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	1(7.7%)	7(4.2%)
Milieu ouvert B	9(60%)	9(81.8%)	24(58.5%)	15(68.2%)	5(50%)	10(90.9%)	17(73.9%)	4(57.1%)	7(70%)	5(100%)	6(46.2%)	110(65.5%)
Milieu hésitant C	6(40%)	2(18.2%)	15(36.6%)	4(18.2%)	5(50%)	1(9.1%)	4(17.4%)	3(42.9%)	3(30%)	0(0%)	6(46.2%)	[illegible](29.2%)
Milieu opposé D	0(0%)	0(0%)	0(0%)	1(4.5%)	0(0%)	0(0%)	1(4.3%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	2(1.2%)
Total	15(100%)	11(100%)	41(100%)	22(100%)	10(100%)	11(100%)	23(100%)	7(100%)	10(100%)	5(100%)	13(100%)	168(100%)

Résumé et commentaires

Dans une question précédente on demandait aux répondants d'indiquer si l'éducation sexuelle constituait une préoccupation dans leur milieu. Plus de 93% ont répondu de façon affirmative. Néanmoins on pouvait s'interroger sur la nature de cette préoccupation. Le milieu est-il ouvert, hésitant ou opposé à l'éducation sexuelle? Les tableaux indiquent clairement que seul un pourcentage négligeable se montre opposé (1.2%), alors que dans 68% des cas, selon les répondants, le milieu se montre ouvert à l'éducation sexuelle.

Les régions dans lesquelles le milieu serait le plus ouvert seraient, semble-t-il, celles du Nord-Ouest (100%), du Nord de Montréal (91%) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (82%). Les régions dans lesquelles le milieu se montre de façon significative plus hésitant que la moyenne seraient celles des Cantons de l'Est (50%), de la Côte Nord (46%) de l'Ile de Montréal (43%) et enfin du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie (40%). Dans aucune région on n'indique que le milieu serait franchement opposé à l'éducation sexuelle.

QUESTION 12

DANS VOTRE COMMISSION SCOLAIRE Y A-T-IL UN PROGRAMME OU DES ACTIVITES DESTINES A ACCROITRE LES CONNAISSANCES OU A MODIFIER LES ATTITUDES DE L'ELEVE DANS LE DOMAINE DE L'EDUCATION SEXUELLE?

Tableau général de distribution de fréquences

Catégories \ Fréquences	f_i	f_i %
Oui	141	83.9%
Non	24	14.3%
Ne sais pas	3	1.8%
Total	168	100%

Histogramme

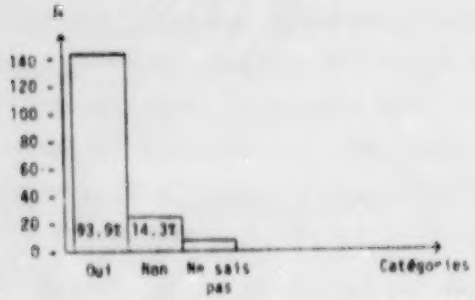

Voici maintenant la répartition des réponses selon la région administrative.

Tableau de distribution de fréquences pour chaque région administrative

Catégories \ Régions	01.0	02.0	03.0	04.0	05.0	06.1	06.2	06.3	07.0	08.0	09.0	Total
Oui	12(80%)	9(81.8%)	32(78%)	20(90.9%)	7(70%)	11(100%)	23(100%)	7(100%)	8(80%)	5(100%)	7(53.8%)	141(83.9%)
Non	3(20%)	1(9.1%)	9(22%)	2(9.1%)	2(20%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	2(20%)	0(0%)	5(38.5%)	24(14.3%)
Ne sais pas	0(0%)	1(9.1%)	0(0%)	0(0%)	1(10%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	1(7.7%)	3(1.8%)
Total	15(100%)	11(100%)	41(100%)	22(100%)	10(100%)	11(100%)	23(100%)	7(100%)	10(100%)	5(100%)	13(100%)	168(100%)

Résumé et commentaires

D'une façon globale dans plus de 80% des commissions scolaire qui ont participé à l'enquête il y aurait un programme ou des activités reliés à l'éducation sexuelle. Les commissions scolaires répondantes de chacune des sous-régions de Montréal ainsi que celles du Nord-Ouest ont indiqué à 100% avoir un programme ou des activités de ce type. Par ailleurs à cet égard la région de la Côte-Nord se distingue nettement de l'ensemble puisque seulement 53% des commissions scolaires répondantes auraient un programme ou des activités de ce type.

QUESTION 13

SI VOTRE COMMISSION SCOLAIRE ASSUME UNE PART DE RESPONSABILITE AU NIVEAU DE L'EDUCATION SEXUELLE DES JEUNES, AU MOYEN DE QUOI LE FAIT-ELLE?

13A

NOTRE COMMISSION SCOLAIRE DISPOSE (OU DISPOSERA BIENTOT) D'UN PROGRAMME D'EDUCATION SEXUELLE

Tableau général de distribution de fréquences

Catégories \ Fréquences	f_o	f_o%
Oui	79	53%
Non	89	47%
Total	168	100%

Histogramme

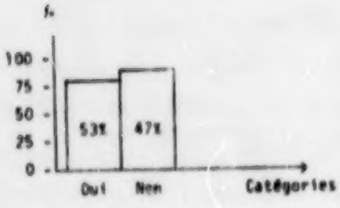

Voici maintenant la répartition des catégories selon les régions administratives.

<u>Tableau de distribution de fréquences</u>

<u>pour chaque région administrative</u>

Catégories \ Régions	01.0	02.0	03.0	04.0	05.0	06.1	06.2	06.3	07.0	08.0	09.0	Total
Oui	4(27.0%)	7(63.6%)	18(43.9%)	13(59.1%)	2(20%)	6(54.5%)	12(52.2%)	4(57.1%)	5(50%)	2(40%)	6(46.2%)	79(53%)
Non	11(73.3%)	4(36.4%)	23(56.1%)	9(40.9%)	[illegible](80%)	5(45.5%)	11(47.8%)	3(42.9%)	5(50%)	3(60%)	7(53.8%)	89(47%)
Total	15(100%)	11(100%)	41(100%)	22(100%)	10(100%)	11(100%)	23(100%)	7(100%)	10(100%)	5(100%)	13(100%)	168(100%)

<u>Résumé et commentaires</u>

Dans l'ensemble, les commissions scolaires qui disposent (ou disposeront bientôt) d'un programme d'éducation sexuelle et celles qui n'ont rien ou ne prévoient rien de la sorte à court terme se partagent à peu près également*. Toutefois les régions du Bas Saint-Laurent-Gaspésie et des Cantons de l'Est s'écartent significativement de ce tableau d'ensemble puisque dans des proportions respectives de 73% et 80% les commissions scolaires ont indiqué qu'elles ne disposent pas et ne prévoient pas disposer bientôt d'un tel programme sur leur territoire.

* Il est à noter que dans le questionnaire d'enquête on avait défini "programme d'éducation sexuelle" comme suit: un document pédagogique dans lequel sont précisés les objectifs, le contenu et la méthodologie de l'enseignement spécifique de thèmes reliés directement à la sexualité des jeunes et basés sur la notion de développement psycho-sexuel. (Il était précisé que le développement psycho-sexuel se rapporte au sens, à l'orientation et aux manifestations que prend la composante sexuelle chez la personne).

13B

COMMENT CE PROGRAMME A-T-IL ETE ELABORE?

Tableau général de distribution de fréquences

Catégories \ Fréquences	fr	fr %
A	35	47.9%
B	18	24.7%
C	2	2.7%
D	9	12.3%
E	9	12.3%
Total	73	100%

Note 95 commissions scolaires n'ont pas répondu à cette question

Code A "Par la commission scolaire"
B "Par une ou quelques écoles de la commission scolaire"
C "Dans une autre commission scolaire"
D "Dans une autre commission scolaire et adapté à la nôtre"
E "Autres moyens (D.S.C., C.L.S.C.)

Histogramme

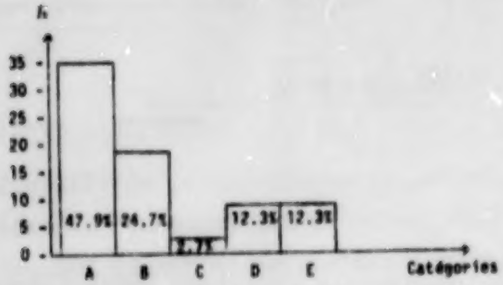

Résumé et commentaires

Dans plus de 72% des cas les programmes d'éducation sexuelle des commissions scolaires ont été élaborés de façon interne. Dans la majorité des cas c'est par la commission scolaire elle-même (48%) alors que dans 25% des cas ils ont été élaborés par une ou quelques écoles de la commission scolaire. Toutefois la catégorie "programme élaboré par d'autres moyens (D.S.C., C.L.S.C.)" n'apparaissait pas dans le questionnaire d'enquête initial. Nous l'avons formée après avoir observé que 12% des répondants en avaient fait mention en ajoutant une note personnelle. On est en droit de se demander si ce pourcentage n'aurait pas été plus élevé si la catégorie en question avait été présentée clairement.

13C

L'APPLICATION DE CE PROGRAMME SE REALISE A QUELLE ECHELLE?

<u>Tableau général de distribution de fréquences</u>

Catégories \ Fréquences		
A	11	15.1%
B	48	65.8%
C	15	20.5%
Total	73	100%

Note 94 commissions scolaires n'ont pas répondu à cette question

Code A "Application obligatoire"
B "Application laissée à la discrétion des écoles"
C "Programme pas encore appliqué"

<u>Histogramme</u>

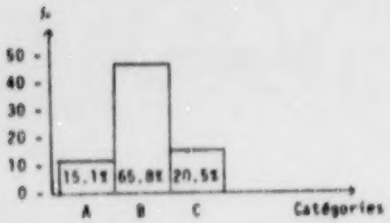

Résumé et commentaires

Dans la majorité des commissions scolaires (66%) l'application du (des) programme(s) est laissée à la discrétion des écoles. Dans 15% des cas elle est obligatoire.

QUESTION 14A

DANS VOTRE COMMISSION SCOLAIRE DISPENSE-T-ON DES NOTIONS D'EDUCATION SEXUELLE A L'INTERIEUR D'UN PROGRAMME PLUS GLOBAL DE "DEVELOPPEMENT DE LA PERSONNE" ELABORE LOCALEMENT?

<u>Tableau général de distribution de fréquences</u>

Catégories \ Fréquences	f_o	f_o %
Oui	50	29.8%
Non	118	70.2%
Total	168	100%

Histogramme

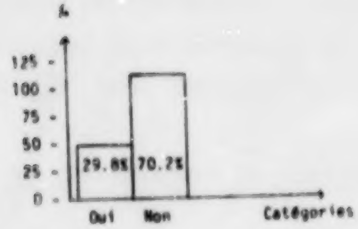

Voici maintenant les catégories divisées selon les régions administratives.

Tableau de distribution de fréquences pour chaque région administrative

Régions / Catégories	01.0	02.0	03.0	04.0	05.0	06.1	06.2	06.3	07.0	08.0	09.0	Total
Oui	2(13.3%)	5(45.5%)	10(24.3%)	7(31.8%)	2(20%)	2(18.1%)	8(34.8%)	5(71.4%)	2(20%)	3(60%)	4(30.8%)	50(29.8%)
Non	13(86.7%)	6(54.5%)	31(75.7%)	15(68.2%)	8(80%)	9(81.9%)	15(65.2%)	2(28.6%)	8(80%)	2(40%)	9(69.2%)	118(70.2%)
Total	15(100%)	11(100%)	41(100%)	22(100%)	10(100%)	11(100%)	23(100%)	7(100%)	10(100%)	5(100%)	13(100%)	168(100%)

Résumé et commentaires

Selon les résultats de ce questionnaire, alors que près de la moitié des commissions scolaires disposent (ou disposeront bientôt) d'un programme d'éducation sexuelle, 30% disent dispenser des notions d'éducation sexuelle à l'intérieur d'un programme plus global de "développement de la personne"* élaboré localement. C'est dans les régions de l'Ile de Montréal (71%), du Nord-Ouest (60%) et enfin du Saguenay-Lac-Saint-Jean (46%) que cette situation semble être la plus fréquente.

---

* Il est à noter que dans le questionnaire d'enquête on avait précisé que ce type de programme peut porter différents noms: développement de la personne, développement personnel et social, développement affectif, connaissance personnelle etc.

QUESTION 14B

SI OUI, A QUELLE ECHELLE LES NOTIONS D'EDUCATION SEXUELLE DE CE PROGRAMME PLUS GLOBAL DE "DEVELOPPEMENT DE LA PERSONNE SONT-ELLE ABORDEES?

Tableau général de distribution de fréquences

Catégories \ Fréquences	f_o	f_o %
A (Dans plusieurs écoles de la c.s.)	30	61.2%
B (Dans quelques écoles)	19	38.8%
Total	49	100%

Histogramme

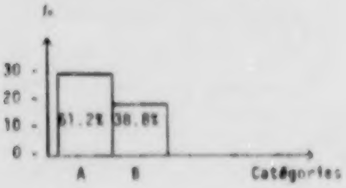

Résumé et commentaires

L'interprétation des réponses à cette question ne peut être très précise. En effet le questionnaire ne fournissait aux répondants aucun critère pouvant assurer une distinction nette entre "plusieurs" et "quelques écoles". Néanmoins plus de 60% des répondants ont indiqué que ces notions étaient abordées dans plusieurs écoles de la commission scolaire.

QUESTION 15A

DANS VOTRE COMMISSION SCOLAIRE Y-A-T-IL DES SEANCES D'INFORMATION SEXUELLE ADRESSEES A DES GROUPES-CLASSES?

Tableau général de distribution de fréquences

Catégories \ Fréquences	f_o	f_o %
Oui	132	78.6%
Non	36	21.4%
Total	168	100%

Histogramme

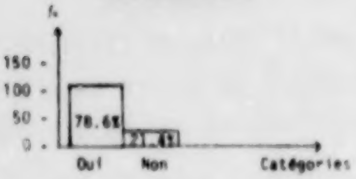

Voici maintenant la répartition des catégories selon la région administrative.

Tableau de distribution de fréquences pour chaque région administrative

Régions / Catégories	01.0	02.0	03.0	04.0	05.0	06.1	06.2	06.3	07.0	08.0	09.0	Total
Oui	10(66.7%)	9(81.8%)	30(73.2%)	20(90.9%)	7(70%)	11(100%)	21(91.3%)	5(71.4%)	8(80%)	5(100%)	6(46.2%)	132(78.6%)
Non	5(33.3%)	2(18.2%)	11(26.8%)	2(9.1%)	3(30%)	0(0%)	2(8.7%)	2(28.6%)	2(20%)	0(0%)	7(53.8%)	36(21.4%)
Total	15(100%)	11(100%)	41(100%)	22(100%)	10(100%)	11(100%)	23(100%)	7(100%)	10(100%)	5(100%)	13(100%)	168(100%)

Résumé et commentaires

Dans près de 80% des commissions scolaires qui ont participé à cette enquête, il y a des séances d'information sexuelle adressées à des groupes-classes. Et même, ces séances existent dans toutes les commissions scolaires répondantes du Nord-Ouest et de la sous-région Nord de Montréal. Par contre seulement 46% des commissions scolaires de la région de la Côte Nord disent que de telles séances d'information sexuelle sont dispensées à des groupes-classes de leur territoire.

QUESTION 15B

SELON QUELLE FREQUENCE, CES SEANCES D'INFORMATION SEXUELLE SONT-ELLES DISPENSEES?

Tableau général de distribution de fréquences

Fréquences / Catégories	f_o	f_o %	f_o %*
A	36	21.4%	
B	97	57.7%	73.5%
C	35	20.8%	26.5%
Total	168	100%	100%

Note f_o %* est la fréquence observée en pourcentage parmi ceux qui ont répondu

Code A "Pas de réponse"
B "Reprises de façon régulière d'une année à l'autre"
C "Organisées de façon plutôt aléatoire par certaines écoles"

Histogramme

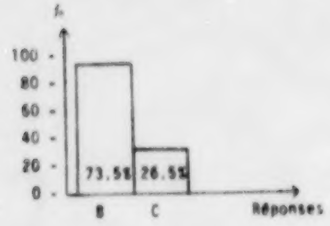

Voici la répartition des réponses selon la région administrative.

Tableau de distribution de fréquences pour chaque région administrative

Régions / Catégories	01.0	02.0	03.0	04.0	05.0	06.1	06.2	06.3	07.0	08.0	09.0	Total
A	5(33.3%)	2(18.2%)	11(26.8%)	2(9.1%)	3(30%)	0(0%)	2(8.7%)	2(28.6%)	2(20%)	0(0%)	7(53.8%)	36(21.4%)
B	9(60%)	8(72.7%)	17(41.5%)	17(77.3%)	3(30%)	7(63.6%)	16(69.6%)	4(57.1%)	8(80%)	5(100%)	3(23.1%)	97(57.7%)
C	1(6.7%)	1(9.1%)	13(31.7%)	3(13.6%)	4(40%)	4(36.4%)	5(21.7%)	1(14.3%)	0(0%)	0(0%)	3(23.1%)	35(20.8%)
Total	15(100%)	11(100%)	41(100%)	22(100%)	10(100%)	11(100%)	23(100%)	7(100%)	10(100%)	5(100%)	13(100%)	168(100%)

Voici la répartition des réponses en ne tenant compte que de ceux qui ont répondu à cette question.

Tableau de distribution de fréquences pour chaque région administrative

Régions / Catégories	01.0	02.0	03.0	04.0	05.0	06.1	06.2	06.3	07.0	08.0	09.0	Total
A	9(90%)	8(88.9%)	17(56.7%)	17(85%)	3(42.9%)	7(63.6%)	16(76.2%)	4(80%)	8(100%)	5(100%)	3(50%)	97(73.5%)
B	1(10%)	1(11.1%)	13(43.3%)	3(15%)	4(57.1%)	4(36.4%)	5(23.8%)	1(20%)	0(0%)	0(0%)	3(50%)	35(26.5%)
Total	10(100%)	9(100%)	30(100%)	20(100%)	7(100%)	11(100%)	21(100%)	5(100%)	8(100%)	5(100%)	6(100%)	132(100%)

Résumé et commentaires

Dans près de 75% des commissions scolaires où des séances d'information sexuelle sont dispensées à des groupes-classes, ces séances sont reprises de façon régulière d'une année à l'autre, dans quelques écoles ou bien dans plusieurs écoles de la commission scolaire. Ce taux est significativement supérieur à la moyenne dans les commissions scolaires répondantes des régions du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, de l'Outaouais et du Nord-Ouest. C'est dans les régions des Cantons de l'Est et de la Côte-Nord que l'on rencontre le taux le plus élevé de séances d'information sexuelle organisées de façon plutôt aléatoire (ces taux sont respectivement de 57% et de 50%).

QUESTION 16

SI VOTRE COMMISSION SCOLAIRE ASSUME UNE PART DE RESPONSABILITE AU NIVEAU DE L'EDUCATION SEXUELLE DES JEUNES, QUELS SONT LES NIVEAUX SCOLAIRES TOUCHES?

AU PRIMAIRE

Tableau général de distribution de fréquences pour le primaire

Fréquences / Catégories	f_a	f_a %
A	38	34.5%
B	49	44.5%
C	18	16.4%
D	1	1.0%
E	4	3.6%
Total	110	100%

Code A 6e année seulement*

B 2e cycle seulement: 4e et/ou 5e et/ou 6e et/ou 7e années. Cette catégorie exclue toutefois la catégorie A

C Tout le primaire: M. à 6e, M. à 7e, 1e à 6e, 1e à 7e années

D 1e cycle seulement: M et/ou 1e et/ou 2e et/ou 3e années

E Mélange de 1e et de 2e cycle: M., 2e, 4e, 6e, M., 3e, 6e, 7e, M., 5e, 6e, 7e années

Histogramme pour le primaire

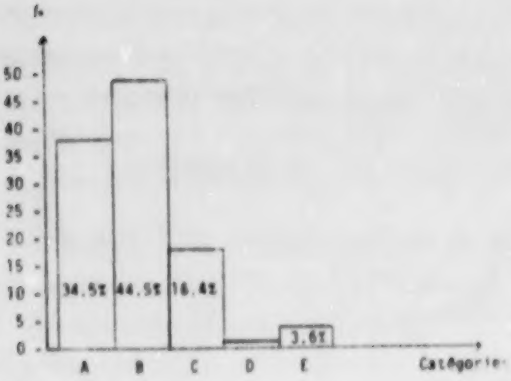

* La Catégorie A aurait pu être incluse dans la catégorie B. Toutefois nous avons tenu à en faire une catégorie à part afin de faire ressortir qu'un pourcentage appréciable d'interventions en matière d'éducation sexuelle avaient lieu en 6e année seulement.

Voici la répartition des réponses selon les régions administratives.

Tableau de distribution de fréquences pour le primaire, pour chaque région administrative

Régions / Catégories	01.0	02.0	03.0	04.0	05.0	06.1	06.2	06.3	07.0	08.0	09.0	Total
A	2(20%)	1(14.3%)	9(34.6%)	7(46.7%)	2(33.3%)	1(10%)	9(52.9%)	2(28.6%)	2(40%)	2(66.7%)	1(25%)	38(34.5%)
B	7(70%)	3(42.9%)	12(46.2%)	6(40%)	3(50%)	4(40%)	8(47.1%)	2(28.6%)	2(40%)	1(33.3%)	1(25%)	49(44.5%)
C	1(10%)	2(28.6%)	3(11.5%)	2(13.3%)	0(0%)	4(40%)	0(0%)	3(42.9%)	1(20%)	0(0%)	2(50%)	18(16.4%)
D	0(0%)	0(0%)	1(3.8%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	1(1%)
E	0(0%)	1(14.3%)	1(3.8%)	0(0%)	1(16.6%)	1(10%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	4(3.6%)
Total	10(100%)	7(100%)	26(100%)	15(100%)	6(100%)	10(100%)	17(100%)	7(100%)	5(100%)	3(100%)	4(100%)	110(100%)

Résumé et commentaires

Le deux-tiers des commissions scolaires qui ont participé à cette enquête disent assumer une part de responsabilité au niveau de l'éducation sexuelle des jeunes du primaire (110 c.s. sur 168). Parmi celles-ci 34% disent intervenir en 6° année seulement. Par contre si l'on considère le taux d'intervention à l'un et/ou l'autre des degrés scolaires du 2° cycle, celui-ci se chiffre à 79%. Environ 16% des commissions scolaires qui interviennent au primaire disent le faire tout au long de ce niveau d'étude.

QUESTION 17

SI VOTRE COMMISSION SCOLAIRE ASSUME UNE PART DE RESPONSABILITE AU NIVEAU DE L'EDUCATION SEXUELLE DES JEUNES, QUELS SONT LES NIVEAUX SCOLAIRES TOUCHES?

AU SECONDAIRE

Tableau général de distribution de fréquences pour le secondaire

Fréquences / Catégories	f	f.%
A	3	5.1%
B	18	30.5%
C	27	45.8%
D	11	18.6%
Total	59	100%

Code A Sec. 1° cycle seulement
B Sec. 2° cycle seulement
C Sec. 1° et 2° cycle au complet
D Sec. 1° et 2° cycle mélangé (sec. I, IV) (sec. I, III, V) etc...

Histogramme pour le secondaire

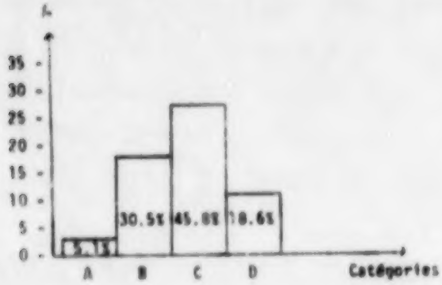

Voici maintenant la répartition des réponses selon les régions administratives.

Tableau de distribution de fréquences pour le secondaire, pour chaque région administrative

Catégories \ Régions	01.0	02.0	03.0	04.0	05.0	06.1	06.2	06.3	07.0	08.0	09.0	Total
A	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	2(28.6%)	1(25%)	0(0%)	0(0%)	3(5.1%)
B	1(33.3%)	4(100%)	1(9.1%)	3(60%)	3(100%)	1(20%)	2(20%)	1(14.3%)	0(0%)	2(50%)	0(0%)	18(30.5%)
C	2(66.7%)	0(0%)	7(63.6%)	2(40%)	0(0%)	4(80%)	5(50%)	4(57.1%)	1(25%)	0(0%)	2(66.7%)	27(45.8%)
D	0(0%)	0(0%)	3(27.3%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	3(30%)	0(0%)	2(50%)	2(50%)	1(33.3%)	11(18.6%)
Total	3(100%)	4(100%)	11(100%)	5(100%)	3(100%)	5(100%)	10(100%)	7(100%)	4(100%)	4(100%)	3(100%)	59(100%)

Résumé et commentaires

Etant donné que la majorité des commissions scolaires qui ont participé à cette enquête sont des commissions scolaires primaires, seulement 35 % disent assumer une part de responsabilité au niveau de l'éducation sexuelle des jeunes au secondaire (59 c.s. sur 168). Parmi celles-ci 46% disent intervenir tout au long du secondaire, alors que 30% disent intervenir au 2° cycle seulement.

Il est à noter que dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean (2.0) et des Cantons de l'Est (05.0), toutes les commissions scolaires qui ont dit assumer une part de responsabilité au niveau de l'éducation sexuelle des jeunes au secondaire, disent n'intervenir qu'au 2° cycle seulement. Le lecteur doit toutefois tenir compte, dans l'interprétation de ces résultats, du nombre limité de réponses dans chaque catégorie.

QUESTION 18

SI VOTRE COMMISSION SCOLAIRE ASSUME UNE PART DE RESPONSABILITE AU NIVEAU DE L'EDUCATION SEXUELLE DES JEUNES, QUEL EST LE NOMBRE APPROXIMATIF DE PERIODES/ANNEE CONSACREES A CE PROGRAMME OU A CES ACTIVITES POUR LES GROUPES D'ELEVES CONCERNES?

Tableau général de distribution de fréquences

Fréquences / Catégories	f_o	f_o %	f_o %*
A (aucune)	27	16.1%	
B (1 à 3 périodes/années)	57	33.9%	40.4%
C (4 à 10 périodes/années)	70	41.7%	49.6%
D (plus de 10 périodes/années)	14	8.3%	9.4%
Total	168	100%	100%

Note f_o %* est le pourcentage de ceux qui assument une part de responsabilité

Histogramme

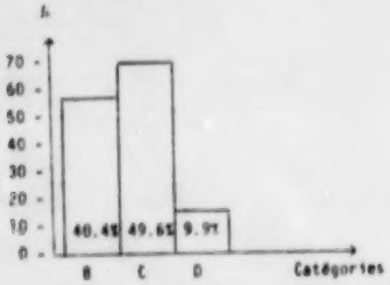

Voici maintenant la répartition des catégories selon les régions administratives.

Tableau de distribution de fréquences pour chaque région administrative

Régions / Catégories	01.0	02.0	03.0	04.0	05.0	06.1	06.2	06.3	07.0	08.0	09.0	Total
1 à 3 périodes	6(54.5%)	2(22.2%)	19(57.6%)	8(40%)	5(62.5%)	4(36.4%)	8(36.4%)	0(0%)	3(33.3%)	0(0%)	2(33.3%)	57(40.4%)
4 à 10 périodes	4(36.3%)	6(66.6%)	11(33.3%)	11(55%)	1(12.5%)	5(45.5%)	13(59.1%)	6(85.7%)	5(55.6%)	5(100%)	3(50%)	70(49.6%)
+ de 10 périodes	1(9.1%)	1(11.1%)	3(9.1%)	1(5%)	2(25%)	2(18.2%)	1(4.5%)	1(14.3%)	1(11%)	0(0%)	1(16.7%)	14(9.9%)
Total	11(100%)	9(100%)	33(100%)	20(100%)	8(100%)	11(100%)	22(100%)	7(100%)	9(100%)	5(100%)	6(100%)	141(100%)

Résumé et commentaires

Selon les résultats de notre enquête, la moitié des commissions scolaires qui assument une part de responsabilité au niveau de l'éducation sexuelle des jeunes disent y consacrer de 4 à 10 périodes/année. Une faible minorité (10%) disent y consacrer plus de 10 périodes. Celles-ci se retrouvent surtout dans la région des Cantons de l'Est (25%), la sous-région Nord de Montréal (18%) ainsi que la région de la Côte-Nord (17%). Le lecteur doit toutefois tenir compte, dans l'interprétation de ces résultats, du nombre limité des réponses dans chaque catégorie.

QUESTION 19

SI VOTRE COMMISSION SCOLAIRE ASSUME UNE PART DE RESPONSABILITE AU NIVEAU DE L'EDUCATION SEXUELLE DES JEUNES QUI ENSEIGNE CE PROGRAMME OU ANIME CES ACTIVITES?

Tableau général de distribution de fréquences

Fréquences / Catégories	f_a	f_a %	f_a %*
A	31	18.2%	
B	11	6.5%	7.8%
C	85	50.9%	63.1%
D	41	24.4%	29.1%
Total	168	100%	100%

Note f_a %* est le pourcentage de ceux qui ont répondu à cette question

Code A "Aucune réponse"
B "Les professeurs seulement"
C "D'autres intervenants (P.N.E., infirmières, etc...) et les professeurs"
D "D'autres intervenants (P.N.E., infirmières, etc...) excluant les professeurs"

Histogramme

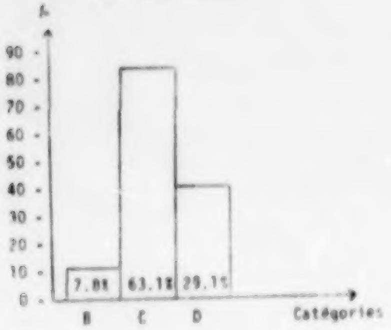

Tableau de distribution de fréquences pour chaque région administrative

Régions / Catégories	01.0	02.0	03.0	04.0	05.0	06.1	06.2	06.3	07.0	08.0	09.0	Total
A	1(9%)	0(0%)	5(15.2%)	0(0%)	2(25%)	0(0%)	1(4.5%)	1(16.7%)	1(11.1%)	0(0%)	0(0%)	11(7.8%)
B	5(45.5%)	7(77.8%)	20(60.6%)	17(85%)	3(37.5%)	5(62.5%)	12(54.5%)	4(66.6%)	4(44.4%)	3(60%)	5(83.3%)	85(63.1%)
C	5(45.5%)	2(22.2%)	8(24.2%)	3(15%)	3(37.5%)	3(37.5%)	9(40.9%)	1(16.7%)	4(44.4%)	2(40%)	1(16.7%)	41(29.1%)
Total	11(100%)	9(100%)	33(100%)	20(100%)	8(100%)	8(100%)	22(100%)	6(100%)	9(100%)	5(100%)	6(100%)	137(100%)

Résumé et commentaires

Dans la majorité des commissions scolaires qui assument une part de responsabilité au niveau de l'éducation sexuelle des jeunes, ce sont des professionnels non enseignant (infirmière, psychologue, travailleur social, animateur de pastorale, etc...) et des professeurs qui enseignent ces programmes ou animent ces activités (63.1%). Dans 8% des commissions scolaires seulement cette responsabilité est assumée exclusivement par les professeurs. Il est plus fréquent (29%), qu'elle soit assumée exclusivement pas des P.N.E.

Dans aucune commission scolaire répondante des régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Trois-Rivières ,Nord-Ouest, Côte-Nord et de la sous-région Nord de Montréal cette responsabilité n'est assumée par des professeurs seulement. Par ailleurs c'est dans les régions du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, Outaouais, Nord-Ouest et dans la sous-région Sud de Montréal que l'on retrouve le plus de commissions scolaires où cette responsabilité est assumée par des P.N.E. seulement.

QUESTION 20

SI DES PROFESSEURS DE NIVEAU SECONDAIRE SONT IMPLIQUES AU NIVEAU DE L'EDUCATION SEXUELLE, IL S'AGIT DE PROFESSEURS DE QUELLE SPECIALITE?

Tableau général de distribution de fréquences

Fréquences / Catégories	f_i	f_i %	f_i %*
A	0	0.0%	0.0%
B	13	24.0%	50.0%
C	1	1.9%	3.8%
D	0	0.0%	0.0%
E	7	13.0%	26.9%
F	5	9.3%	19.2%
G	28	52.0%	-----
Total	54	100%	100%

Note f_i %* est le pourcentage basé sur ceux qui n'ont indiqué qu'un seul choix de réponse (la catégorie "G" est exclue)

Code A "Professeurs d'éducation physique"
B "Professeurs de sciences morales et religieuses"
C "Professeurs de biologie"
D "Professeurs d'économie familiale"
E "Professeurs volontaires"
F "Autres (religieux, tuteur, sexologue, infirmière, ...)
G Lorsque plus d'un choix de réponse était indiqué

Résumé et commentaires

Seuls 26 répondants sur les 54 qui se sont exprimés sur cette question ont indiqué qu'au secondaire, dans leur commission scolaire, seule une catégorie de professeurs sont impliqués au niveau de l'éducation sexuelle. Dans ce cas ce sont surtout des professeurs de sciences morales et religieuses, puis en second lieu des professeurs volontaires.

Dans le tableau qui suit on n'a conservé que les fréquences les plus significatives. Celles-ci regroupent les réponses de 38 répondants sur 54. Il pouvait s'agir soit de réponses où un seul choix était coché, soit de réponses où plusieurs choix étaient cochés.

Tableau général de distribution de fréquences

Catégories \ Fréquences	f_o	f_o %
A	13	34.2%
B	13	34.2%
C	7	18.4%
D	5	13.2%
Total	38	100%

Code A "Professeurs de sciences morales et religieuses"
B "Professeurs de sciences morales et religieuses et des professeurs de biologie"
C "Des professeurs volontaires"
D "Autres (religieux, tuteur, sexologue, etc...)

Histogramme

Résumé et commentaires

Dans plusieurs provinces canadiennes, lorsque des notions d'éducation sexuelle sont dispensées, elles le sont par les professeurs d'économie familiale, d'éducation physique ("Health and Physical Education") et plus rarement par les professeurs de biologie. Ici au Québec il semble que ce soit surtout les professeurs de sciences morales et religieuses qui s'impliquent dans ce domaine, seuls ou conjointement avec les professeurs de biologie. Par ailleurs selon nos données les professeurs d'éducation physique et d'économie familiale sont absents de cette sphère d'enseignement. Le lecteur devra toutefois tenir compte, dans l'interprétation des résultats, du nombre limité de réponses dans chaque catégorie puisque seulement 31% des répondants se sont exprimés sur cette question.

EDUCATION SEXUELLE: SITUATION DESIREE PAR LES COMMISSIONS SCOLAIRES

QUESTION 21

A VOTRE AVIS, VOTRE MILIEU SERAIT-IL OUVERT AU FAIT QUE L'ECOLE ASSUME UNE PART DE RESPONSABILITE AU NIVEAU DE L'EDUCATION SEXUELLE DES JEUNES? LAQUELLE DES SITUATIONS SUIVANTES VOUS PARAIT LE CARACTERISER?

Tableau général de distribution de fréquences

Catégories \ Fréquences	f_o	f_o %
A	60	35.7%
B	97	57.7%
C	19	5.5%
D	2	1.2%
Total	168	100%

Code A "Oui, notre milieu est ouvert. La responsabilité devrait être assumée par le personnel scolaire"

B "Oui, notre milieu est ouvert en autant qu'il s'agisse d'une intervention conjointe du personnel scolaire et des parents"

C "Oui, notre milieu est ouvert en autant que les parents en assument l'entière responsabilité"

D "Non, notre milieu est opposé"

Histogramme

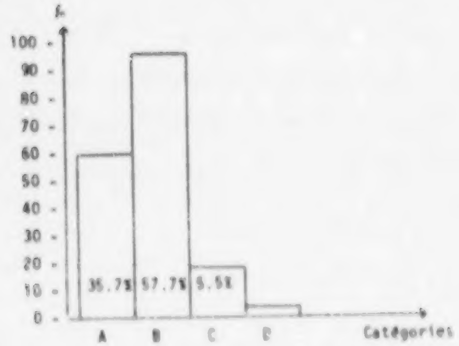

<u>Tableau de distribution de fréquences</u>

<u>pour chaque région administrative</u>

Régions / Catégories	01.0	02.0	03.0	04.0	05.0	06.1	06.2	06.3	07.0	08.0	09.0	Total
A	3(20%)	7(63.6%)	11(26.8%)	11(50%)	2(20%)	5(45.5%)	9(39.1%)	0(0%)	3(30%)	2(40%)	7(53.8%)	60(35.7%)
B	11(73.3%)	3(27.3%)	27(65.9%)	9(40.9%)	8(80%)	6(54.5%)	12(52.2%)	7(100%)	6(60%)	3(60%)	5(38.5%)	97(57.7%)
C	1(6.7%)	1(9.1%)	2(4.9%)	2(9.1%)	0(0%)	0(0%)	1(4.3%)	0(0%)	1(10%)	0(0%)	1(7.7%)	9(5.5%)
D	0(0%)	0(0%)	1(2.4%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	1(4.3%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	2(1.2%)
Total	15(100%)	11(100%)	41(100%)	22(100%)	10(100%)	11(100%)	23(100%)	7(100%)	10(100%)	5(100%)	13(100%)	168(100%)

<u>Résumé et commentaires</u>

Dans la presque totalité des commissions scolaires qui ont participé à cette enquête (93%) les répondants ont indiqué que leur milieu serait ouvert au fait que l'école assume une part de responsabilité au niveau de l'éducation sexuelle des jeunes. Dans 35% des cas on indiquait que cette responsabilité devrait être assumée par le personnel scolaire alors que dans près de 60% des cas on indiquait qu'il devrait s'agir d'une intervention conjointe du personnel scolaire et des parents. Dans le questionnaire d'enquête, les répondants qui indiquaient ce deuxième choix étaient invités à expliquer leur réponse. Les commentaires étaient variés. Toutefois dans la majorité des cas on précisait que les parents devraient être informés de l'intervention de l'école dans ce domaine (et dans d'autres cas on spécifiait "formés")afin que les interventions effectuées en milieu scolaire et en milieu familial soient cohérentes et se complètent.

Dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte Nord et de Trois-Rivières de 50 à 65% des répondants ont indiqué qu'il devrait s'agir d'une intervention du personnel scolaire. Enfin c'est dans les régions de l'Outaouais et du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie que l'on a indiqué le plus nettement qu'il devrait s'agir d'une intervention conjointe du personnel scolaire et des parents (100% et 73%).

QUESTION 22

SI VOUS CROYEZ QUE VOTRE MILIEU SERAIT OUVERT AU FAIT QUE L'ECOLE ASSUME UNE PART DE RESPONSABILITE AU NIVEAU DE L'EDUCATION SEXUELLE DES JEUNES, QUEL TYPE D'INTERVENTION DEVRAIT ETRE ENVISAGE?

Tableau général de distribution de fréquences

Catégories \ Fréquences	f_o	f_o %
A	13	7.7%
B	132	78.6%
C	20	11.9%
D	3	1.8%
Total	168	100%

Code A "Un programme structuré d'éducation sexuelle"
B "Intégration de l'éducation sexuelle dans un programme global de développement de la personne"
C "Un programme d'information sexuelle"
D "Pas d'intervention"

Histogramme

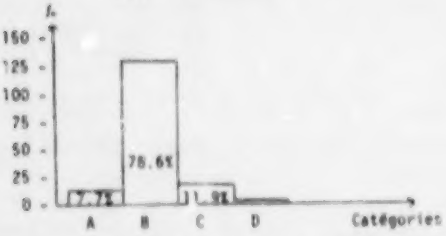

Tableau de distribution de fréquences pour chaque région administrative

Catégories \ Régions	01.0	02.0	03.0	04.0	05.0	06.1	06.2	06.3	07.0	08.0	09.0	Total
A	1(6.7%)	2(18.2%)	5(12.5%)	3(13.6%)	1(10%)	1(9.1%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	13(7.7%)
B	12(80%)	8(72.7%)	31(75.6%)	16(72.7%)	6(60%)	10(90.9%)	17(73.9%)	6(85.7%)	9(90%)	5(100%)	12(92.3%)	132(78.6%)
C	2(13.4%)	1(9.1%)	4(10%)	2(9.1%)	3(30%)	0(0%)	5(21.7%)	1(14.3%)	1(10%)	0(0%)	1(7.7%)	20(11.9%)
D	0(0%)	0(0%)	1(2.5%)	1(4.5%)	0(0%)	0(0%)	1(4.3%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	3(1.8%)
Total	15(100%)	11(100%)	41(100%)	22(100%)	10(100%)	11(100%)	23(100%)	7(100%)	10(100%)	5(100%)	13(100%)	168(100%)

Résumé et commentaires

Plus du trois quarts des répondants (79%) ont indiqué que le type d'intervention qui devrait être envisagé dans leur milieu est l'intégration de l'éducation sexuelle dans un programme global de "développement de la personne"*. Les réponses se distribuent ensuite à peu près également entre "programme d'information sexuelle" (12%) et "programme structuré d'éducation sexuelle"(8%)**.

C'est dans la région des Cantons de l'Est que l'on retrouve le pourcentage le plus bas de réponses en faveur de l'intégration de l'éducation sexuelle dans un programme global du développement de la personne(60%). Dans cette région, 30% des réponses favorisent un programme d'information sexuelle.

---

* Dans le questionnaire d'enquête il était précisé que *par intégration de l'éducation sexuelle dans un programme global de "développement de la personne" on entendait*: un enseignement basé sur le développement personnel et social du jeune dans lequel l'éducation sexuelle reçoit un traitement égal à celui d'autres dimensions: ex. développement de la capacité du jeune à ressentir ses émotions et en tenir compte, à identifier ses aptitudes, ses besoins et ses aspirations; à établir des relations interpersonnelles satisfaisantes avec autrui; à établir un contact harmonieux avec l'environnement physique, etc...

** Dans le questionnaire d'enquête il était précisé que *par application d'un programme d'information sexuelle on entendait*: un enseignement à caractère essentiellement informatif qui s'adresse à des clientèles spécifiques et qui porte sur des sujets bien précis. (ex. changements pubertaires, menstruations, contraception, maladies transmises sexuellement, etc...)

Et, *par application d'un programme d'éducation sexuelle on entendait*: un enseignement spécifique de thèmes reliés directement à la sexualité des jeunes et basés sur la notion de "développement psycho-sexuel". Le développement psycho-sexuel se rapporte au sens, à l'orientation et aux manifestations que prend la composante sexuelle chez la personne.

QUESTION 23

SI VOUS CROYEZ QUE VOTRE MILIEU SERAIT OUVERT AU FAIT QUE L'ECOLE ASSUME UNE PART DE RESPONSABILITE AU NIVEAU DE L'EDUCATION SEXUELLE DES JEUNES, A QUEL(S) DEGRE(S) SCOLAIRE(S) CELLE-CI DEVRAIT-ELLE INTERVENIR?

AU PRIMAIRE

Tableau général de distribution de fréquences pour le primaire

Catégories \ Fréquences	f_o	f_o %
A	4	3.0%
B	28	21.1%
C	96	72.2%
D	2	1.5%
E	3	2.2%
Total	133	100%

Code
- A 6e année seulement*
- B 2e cycle seulement: 4e et/ou 5e et/ou 6e et/ou 7e années. Cette catégorie exclue toutefois la catégorie A
- C Tout le primaire: M. à 6e, M. à 7e, 1e à 6e, 1e à 7e années
- D 1e cycle seulement: M et/ou 1e et/ou 2e et/ou 3e années
- E Mélange de 1e et de 2e cycle: M., 2e, 4e, 6e, M., 3e, 6e, 7e, M., 5e, 6e, 7e années

Histogramme pour le primaire

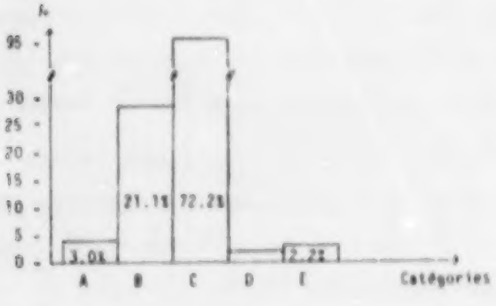

---

* La catégorie A aurait pu être incluse dans la catégorie B. Toutefois nous avons tenu à en faire une catégorie à part compte tenu qu'à l'heure actuelle un pourcentage appréciable d'interventions en matière d'éducation sexuelle se limite à la 6e année.

Voici la répartition des réponses par région administrative.

Tableau de distribution de fréquences pour le primaire, pour chaque région administrative

Régions / Catégories	01.0	02.0	03.0	04.0	05.0	06.1	06.2	06.3	07.0	08.0	09.0	Total
A	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	1(12.5%)	0(0%)	2(11.8%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	1(9.1%)	4(3%)
B	4(28.6%)	3(33.3%)	7(21.9%)	2(12.5%)	0(0%)	1(10%)	7(41.1%)	1(14.3%)	2(33.3%)	0(0%)	1(9.1%)	28(21.1%)
C	10(71.4%)	3(33.3%)	24(75%)	14(87.5%)	7(87.5%)	9(90%)	8(47.1%)	6(85.7%)	4(66.7%)	3(100%)	8(72.7%)	96(72.2%)
D	0(0%)	0(0%)	1(3.1%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	1(9.1%)	2(1.5%)
E	0(0%)	3(33.3%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	3(2.2%)
Total	14(100%)	9(100%)	32(100%)	16(100%)	8(100%)	10(100%)	17(100%)	7(100%)	6(100%)	3(100%)	11(100%)	133(100%)

Résumé et commentaires

La très grande majorité des commissions scolaires qui ont participé à cette enquête favorisent que l'éducation sexuelle ait lieu tout au long du primaire (72%).

Près ou plus de 90% des commissions scolaires répondantes des régions Nord-Ouest (08.0), Trois-Rivières (04.0), Cantons-de-l'Est (05.0), sous-région Nord de Montréal (06.1) et sous-région Ile de Montréal (06.3) ont opté pour cette application continue.

Par contre plus de la moitié des commissions scolaires de la sous-région Sud de Montréal (06.2) ainsi que le tiers des commissions scolaires des régions Saguenay-Lac-Saint-Jean (2.0) et Outaouais (0.7) ont opté pour une intervention limitée au 2° cycle du primaire seulement.

Par ailleurs la seule région dans laquelle des commissions scolaires optent pour l'application d'un programme d'éducation sexuelle de façon alternée telle M., 2°, 4°, 6°, années, et cela dans une proportion de 33%, est la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (2.0).

Aucune donnée ne nous permet toutefois de savoir, si les répondants qui privilégient l'application d'un programme de façon alternée ont établi leur choix sur la base de la pertinence ou bien sur celle des possibilités d'implantation.

QUESTION 24

SI VOUS CROYEZ QUE VOTRE MILIEU SERAIT OUVERT AU FAIT QUE L'ECOLE ASSUME UNE PART DE RESPONSABILITE AU NIVEAU DE L'EDUCATION SEXUELLE DES JEUNES, A QUEL(S) DEGRE(S) SCOLAIRE(S) CELLE-CI DEVRAIT-ELLE INTERVENIR?

AU SECONDAIRE

Tableau général de distribution de fréquences pour le secondaire

Catégories \ Fréquences	fo	fo %
A	2	3.0%
B	2	3.0%
C	54	80.6%
D	9	13.4%
Total	67	100%

Code A Au sec. 1er cycle seulement
B Au sec. 2e cycle seulement
C A tous les degrés du secondaire (1er et 2e cycle au complet)
D De façon alternée, à différents degrés du 1er cycle et du 2e cycle (I, V, II, IV, etc...)

Histogramme pour le secondaire

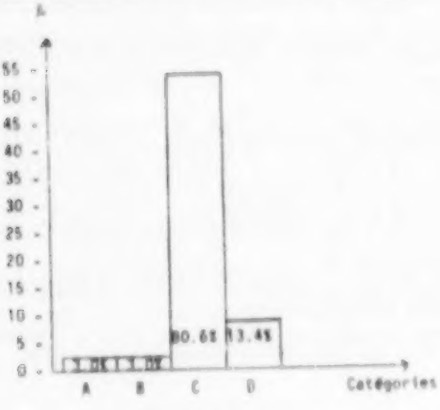

Voici maintenant la répartition des réponses selon les régions administratives.

Tableau de distribution de fréquences pour le secondaire, pour chaque région administrative

Catégories \ Régions	01.0	02.0	03.0	04.0	05.0	06.1	06.2	06.3	07.0	08.0	10.0	Total
A	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	1(14.3%)	1(25%)	0(0%)	0(0%)	2(3%)
B	0(0%)	0(0%)	0(0%)	1(20%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	1(14.3%)	2(3%)
C	4(100%)	4(80%)	9(75%)	3([illegible])	1(33.3%)	6(100%)	10(100%)	6(85.7%)	2(50%)	3(75%)	6(85.7%)	54(80.6%)
D	0(0%)	1(20%)	3(25%)	1([illegible]	2(66.7%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	1(25%)	1(25%)	0(0%)	9(13.4%)
Total	4(100%)	5(100%)	12(100%)	5(100%)	3(100%)	6(100%)	10(100%)	7(100%)	4(100%)	4(100%)	7(100%)	67(100%)

Résumé et commentaires

Etant donné que la majorité des commissions scolaires qui ont participé à cette enquête sont des commissions scolaires primaires, seulement 35% se sont exprimées sur cette question (59 c.s. sur 168). Parmi celles-ci plus de 80% favorisent une intervention tout au long du secondaire alors que 13% optent pour l'application d'un programme d'éducation sexuelle de façon alternée telle Sec. I, Sec. III, Sec. V.

La totalité des commissions scolaires répondantes des régions Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, sous-région Nord de Montréal ainsi que sous-région Sud de Montréal favorisent une intervention à tous les degrés scolaires du secondaire. Par contre deux commissions scolaires sur trois de la région des Cantons de l'Est optent pour la formule d'intervention alternée.

QUESTION 25

VOTRE COMMISSION SCOLAIRE EST-ELLE D'AVIS QUE:

Tableau général de distribution de fréquences

Fréquences / Catégories	f_i	f_i %
A	133	79.2%
B	35	20.8%
Total	168	100%

Code A Que le M.E.Q. devrait fournir un programme obligatoire pouvant être adapté localement.

B Que la commission scolaire doit élaborer elle-même ce programme selon les attitudes du milieu

Histogramme

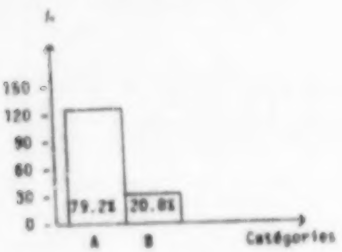

Tableau de distribution de fréquences pour chaque région administrative

Régions / Catégories	01.0	02.0	03.0	04.0	05.0	06.1	06.2	06.3	07.0	08.0	09.0	Total
A	13(86.7%)	7(63.6%)	27(65.9%)	19(86.4%)	8(80%)	9(81.8%)	17(73.9%)	7(100%)	10(100%)	5(100%)	11(84.6%)	133(79.2%)
B	2(13.3%)	4(36.4%)	14(34.1%)	3(13.6%)	2(20%)	2(18.2%)	6(26.1%)	0(0%)	0(0%)	0(0%)	2(15.4%)	35(20.8%)
Total	15(100%)	11(100%)	41(100%)	22(100%)	10(100%)	11(100%)	23(100%)	7(100%)	10(100%)	5(100%)	11(100%)	168(100%)

Résumé et commentaires

Près de 80% des répondants ont indiqué que le M.E.Q. devrait fournir un programme. Toutefois parmi ces répondants 10% ont mentionné que le programme ne devrait pas être obligatoire.

Ceci nous indique que dans le questionnaire d'enquête on aurait dû retrouver pour cette question un choix de réponse supplémentaire soit "Le M.E.Q. devrait fournir un programme provincial non obligatoire pouvant être adapté localement". Compte-tenu de cette lacune la seule conclusion certaine que l'on puisse tirer de cette question est la suivante: selon la très grande majorité des commissions scolaires répondantes, le M.E.Q. devrait fournir un programme. On ne peut toutefois tirer aucune conclusion certaine à savoir si le 70% de répondants qui a coché "programme obligatoire fourni par le M.E.Q." et n'a pas rajouté de commentaires écrits favorisait véritablement un programme obligatoire.

Si maintenant on observe la distribution des réponses par région administrative, on se rend compte que tous les répondants des régions de l'Outaouais, du Nord-Ouest et de la sous-région Ile de Montréal attendent un programme de la part du Ministère.

QUESTION 26

VOTRE COMMISSION SCOLAIRE EST-ELLE D'AVIS QUE LES PARENTS DEVRAIENT POUVOIR FAIRE EXEMPTER LEURS ENFANTS DU PROGRAMME D'INFORMATION SEXUELLE OU D'EDUCATION SEXUELLE?

Tableau général de distribution de fréquences

Catégories \ Fréquences	f	f %
Oui	46	27.4%
Non	122	72.6%
Total	168	100%

Histogramme

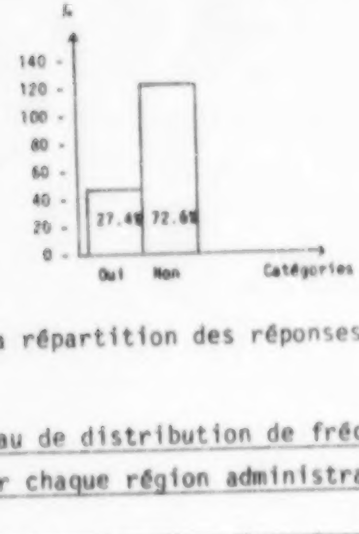

Voici maintenant la répartition des réponses selon les régions administratives.

Tableau de distribution de fréquences pour chaque région administrative

Catégories \ Régions	01.0	02.0	03.0	04.0	05.0	06.1	06.2	06.3	07.0	08.0	09.0	Total
Oui	3(20%)	5(45.5%)	5(12.2%)	9(40.9%)	3(30%)	6(54.5%)	3(13%)	3(42.9%)	3(30%)	1(20%)	5(38.5%)	46(27.4%)
Non	12(80%)	6(54.5%)	36(87.8%)	13(59.1%)	7(70%)	5(45.5%)	20(87%)	4(57.1%)	7(70%)	4(80%)	8(61.5%)	122(72.6%)
Total	15(100%)	11(100%)	41(100%)	22(100%)	10(100%)	11(100%)	23(100%)	7(100%)	10(100%)	5(100%)	13(100%)	168(100%)

__Résumé et commentaires__

En interprétant les résultats de la question précédente nous avions signalé que nous ne pouvions tirer aucune conclusion certaine à savoir si 70% des répondants favorisaient véritablement un programme *obligatoire* fourni par le M.E.Q. Néanmoins ici un peu plus de 70% des répondants rapportent que leur commission scolaire est d'avis que les parents ne devraient pas pouvoir faire exempter leurs enfants du programme d'information ou d'éducation sexuelle. Ceci semble en partie valider nos résultats antérieurs.

Dans la région de Québec et dans la sous-région Sud de Montréal, à près de 90% les répondants considèrent que les parents ne devraient pas être autorisés à demander d'exemption. Par contre dans la sous-région Nord de Montréal et dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean les avis sont partagés environ moitié-moitié.

QUESTION 27

AVEZ-VOUS DES ATTENTES PARTICULIERES ENVERS LE M.E.Q. EN REGARD DE L'EDUCATION SEXUELLE?

__Tableau général de distribution de fréquences__

Fréquences / Catégories	f_a	f_a %
Oui	142	84.5%
Non	26	15.5%
Total	168	100%

__Histogramme__

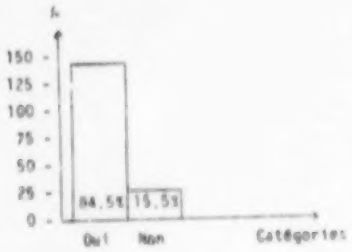

Voici la répartition des catégories selon la région administrative.

Tableau de distribution de fréquences
pour chaque région administrative

Régions / Catégories	01.0	02.0	03.0	04.0	05.0	06.1	06.2	06.3	07.0	08.0	09.0	Total
Oui	14(93.3%)	10(90.9%)	33(80.5%)	19(86.4%)	9(90%)	10(90.1%)	19(82.6%)	5(71.4%)	9(90%)	5(100%)	9(69.2%)	142(84.5%)
Non	1(6.7%)	1(9.1%)	8(19.5%)	3(13.6%)	1(10%)	1(9.9%)	4(17.4%)	2(28.6%)	1(10%)	0(0%)	4(30.8%)	26(15.5%)
Total	15(100%)	11(100%)	41(100%)	22(100%)	10(100%)	11(100%)	23(100%)	7(100%)	10(100%)	5(100%)	13(100%)	168(100%)

Résumé et commentaires

Près de 85% des répondants ont indiqué que leur commission scolaire avait des attentes particulières envers le M.E.Q. en regard de l'éducation sexuelle. La région qui manifeste le plus haut taux d'attente (100%) est celle du Nord-Ouest. Celles qui manifestent le plus bas taux d'attente (environ 70%) sont la sous-région Ile de Montréal ainsi que la région de la Côte Nord.

Le lecteur retrouvera un relevé des types d'attentes exprimées dans le troisième chapitre de ce rapport.*

---

* Plus précisément aux pages 67 et 68.

CHAPITRE III

ETUDE DES TENDANCES REMARQUABLES EN FONCTION DE RELATIONS ENTRE PLUSIEURS VARIABLES

ETUDE DES TENDANCES REMARQUABLES EN FONCTION DE RELATIONS ENTRE PLUSIEURS VARIABLES

Afin d'identifier s'il existait certaines tendances remarquables nous avons mis en relation plusieurs variables. Ceci nous permettait de vérifier la présence ou l'absence d'une éventuelle corrélation. Cette vérification comprenait les tâches suivantes:

1. Disposer sous forme d'organigramme toutes les questions analysées précédemment.
2. Déterminer les questions susceptibles de présenter un certain intérêt dans une analyse de relations.
3. Informatiser ces relations.
4. Analyser les résultats

EXEMPLE

Supposons que l'on considère la relation Q1, Q2 et Q3 où:

Q1 refère au "nom de la région administrative"

Q2 refère au "titre du répondant"

Q3 refère à la "catégorie de la commission scolaire"

<u>Voici comment procède l'ordinateur</u>

Dans un premier temps tous les répondants sont ordonnés selon la région administrative. Nous avons donc:

Q1 01.0 (Bas-Saint-Laurent-Gaspésie) 15 répondants
Q2 02.0 (Saguenay-Lac-Saint-Jean) 11 répondants
etc...

Dans un deuxième temps l'ordinateur, à l'aide d'un second balayage, fournit pour chaque région donnée le titre du répondant.

Ex.: Q1 01.0 Bas-Saint-Laurent-Gaspésie 15

Q2	A conseillers en éducation morale, chrétienne, etc...	6	
	B cadres du centre administratif	7	
	C intervenants locaux	2	

Q. 02.0 Saguenay-Lac-Saint-Jean 11

Q2	A conseillers en éducation morale, chrétienne, etc...	3	
	B cadres du centre administratif	4	
	C intervenants locaux	4	

etc...

On remarque que la somme des fréquences pour chaque valeur de Q2 donne le nombre Q1.

Dans un troisième temps l'ordinateur, à l'aide d'un troisième balayage, va subdiviser chaque valeur Q2 en valeurs Q3.

Ex.: Q1 01.0 Bas-Saint-Laurent-Gaspésie 15

Q2	A conseillers en éducation morale, chrétienne, etc...		6
Q3	a)c.s. primaire	2	
	b)c.s. régionale	3	
	c)c.s. intégrée	1	
Q2	B cadres du centre administratif		7
Q3	a)c.s. primaire	6	
	b)c.s. régionale	1	
	c)c.s. intégrée	0	
Q2	C intervenants locaux		2
Q3	a)c.s. primaire	2	
	b)c.s. régionale	0	
	c)c.s. intégrée	0	

etc...

On remarque ici que la somme des fréquences pour chaque valeur de Q3 donne la valeur Q2.

Nous n'avons fait l'étude que des huits relations qui nous semblaient pouvoir être les plus pertinentes. Ces relations, sans présenter de parti-

cularités très remarquables présentent toutefois certaines différences selon les variables envisagées. Elles concernaient les questions suivantes:

Q18 "Si votre commission scolaire assume une part de responsabilité au niveau de l'éducation sexuelle des jeunes, quel est le nombre approximatif de périodes/année consacrées à ce programme ou à ces activités pour les groupes d'élèves concernés?"

Q21 "A votre avis, votre milieu serait-il ouvert au fait que l'école assume une part de responsabilité au niveau de l'éducation sexuelle des jeunes?"

Q22 "Si vous croyez que votre milieu serait ouvert au fait que l'école assume une part de responsabilité au niveau de l'éducation sexuelle des jeunes, quel type d'intervention devrait être envisagé?"

Q25 "Votre commission scolaire est-elle d'avis que le M.E.Q. devrait fournir un programme d'éducation sexuelle ou bien que la commission scolaire devrait elle-même élaborer ce programme selon les attitudes du milieu?"

Q27 "Avez-vous des attentes particulières envers le M.E.Q. en regard de l'éducation sexuelle?"

Q28 "Si vous avez des attentes particulières envers le M.E.Q. en regard de l'éducation sexuelle, précisez lesquelles."

Lorsque nous avons établi une relation entre trois variables différentes (par exemple, la catégorie de la commission scolaire, la taille de la commission scolaire et la question 22) nous avons reproduit le tableau détaillé des valeurs obtenues. Toutefois lorsque nous avons établi une relation entre quatre variables (par exemple, le nom de la région administrative, la catégorie de la commission scolaire, la taille de la commission scolaire et la question 22) nous n'avons pas reproduit le tableau des valeurs obtenues, le nombre de variables étant trop élevé.

PREMIERE RELATION: Q1, Q8, Q18

où Q1 refère au "nom de la région administrative"

Q8 refère à la "taille de la commission scolaire"

Q18 refère à la question suivante: "Quel est le nombre approximatif de périodes/année consacrées à ce programme ou à ces activités pour les groupes d'élèves concernés?"

Voici reproduit sous forme de tableau cette relation.

REGION ADMINISTRATIVE (Q1)

TAILLE (Q8)	NOMBRE DE PERIODES/ANNEE (Q18)		01.0	02.0	03.0	04.0	05.0	06.1	06.2	06.3	07.0	08.0	09.0	Total
Petite < 3000	0		4	2	7	1	2	0	1	0	1	0	[6]	24 (27%)
	1		[6]	2	[10]	4	4	1	0	0	1	0	1	29 (32.6%)
	2		1	2	6	[9]	1	1	[5]	0	2	2	1	30 (33.7%)
	3		0	0	2	1	0	0	1	0	1	0	1	6 (6.7%) / 89
Moyenne [3000,5000]	0		0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	2 (6.9%)
	1		0	0	[3]	[2]	1	0	[5]	0	[2]	0	1	14 (48.3%)
	2		[2]	0	2	0	0	1	3	0	1	[2]	0	11 (37.9%)
	3		1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2 (6.9%) / 29
Grosse > 5000	0		0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1 (2%)
	1		0	0	[6]	2	0	3	3	0	0	0	0	14 (28%)
	2		1	[4]	3	2	0	3	5	[6]	[2]	1	[2]	[29] (58%)
	3		0	1	1	0	1	2	0	1	0	0	0	6 (12%) / 50
Total			15	11	41	22	10	11	23	7	10	5	13	168 (100%)

Code 0: Aucune période/année

1: 1 à 3 périodes/année

2: 4 à 10 périodes/année

3: 10 périodes/année et plus

Interprétation du tableau et commentaires

On remarque qu'en général dans les grosses commissions scolaires les activités ou programmes d'information ou d'éducation sexuelle sont offerts à raison de 4 à 10 périodes/année.

Dans les commissions scolaires de taille moyenne, habituellement de 1 à 3 périodes/année seulement sont consacrées à ces programmes ou activités

Enfin en ce qui concerne les petites commissions scolaires, dans certaines régions on y consacre généralement de 1 à 3 périodes/année (Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, Québec) alors que dans d'autres on y consacre de 4 à 10 périodes/année (trois-Rivières, Sous-Région Sud de Montréal). Fait à noter, la grande majorité des petites commissions scolaires de la Côte Nord n'y consacrent aucune période (67%).

DEUXIEME RELATION: Q1, Q3, Q21

où Q1 refère à la "région administrative"

Q3 refère à la "catégorie de la commission scolaire"

Q21 refère à la question suivante: "Votre mil'eu se montre-t-il ouvert au fait que l'école assume une part de responsabilité au niveau de l'éducation sexuelle des jeunes?"

Voici reproduit le tableau détaillé des valeurs obtenues.

CATEGORIE (Q3)		(Q21)*	REGION (Q1) 01.0	02.0	03.0	04.0	05.0	06.1	06.2	06.3	07.0	08.0	09.0	Total
	C.S. primaire	A	1	3	3	8	1	**4**	6	0	2	0	2	30 (29.4%)
		B	**10**	2	**22**	7	**6**	1	5	0	3	1	4	61 (59.8%)
		C	1	1	2	2	0	0	1	0	1	0	1	9 (8.8%)
		D	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	2 (2%)
														102
	C.S. régionale	A	1	1	**7**	3	1	1	1	0	1	1	2	19 (57.6%)
		B	0	1	2	2	1	0	**4**	0	3	1	0	14 (42.4%)
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 (0%)
		D	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 (0%)
														33
	C.S. intégrée	A	1	**3**	1	0	1	1	2	0	0	1	**3**	13 (39.4%)
		B	1	0	**3**	0	0	**4**	3	**7**	0	1	1	20 (60.6%)
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 (0%)
		D	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 (0%)
														33
Total			15	11	41	22	10	11	23	7	10	5	13	168 (100%)

*Code A: Oui, le milieu est ouvert si la responsabilité est assumée par le personnel scolaire

B: Oui, le milieu est ouvert si la responsabilité est assumée par le personnel scolaire et les parents

C: Oui, le milieu est ouvert si les parents assument l'entière responsabilité

D: Non, le milieu n'est pas ouvert

Interprétation du tableau et commentaires

Dans le chapitre précédent on a vu que d'une façon globale 35% des répondants étaient d'avis que l'éducation sexuelle devrait être assumée par le personnel scolaire alors que 60% indiquaient qu'il devrait plutôt s'agir d'une intervention conjointe du personnel scolaire et des parents.

Si maintenant on fait entrer en ligne de compte la catégorie de la commission scolaire ainsi que la région administrative, on obtient les données suivantes:

1. Encore ici, 60% des répondants des commissions scolaires primaires et intégrées sont d'avis que l'éducation sexuelle devrait être assumée de façon conjointe par le personnel scolaire et les parents. Par contre dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte Nord les répondants des commissions scolaires intégrées sont d'avis que l'éducation sexuelle devrait être assumée par le personnel scolaire seulement.

2. Par ailleurs 60% des répondants des commissions scolaires régionales sont d'avis que le personnel scolaire devrait assumer l'entière responsabilité de l'éducation sexuelles. Seules deux régions font exception: la sous-région Sud de Montréal ainsi que la région de l'Outaouais où 80% des répondants sont d'avis qu'il devrait s'agit d'une intervention conjointe du personnel scolaire et des parents.

L'importance accordée à l'implication des parents semble donc être quelque peu différente selon qu'il s'agisse d'éducation sexuelle au niveau primaire ou bien au niveau secondaire.

TROISIEME RELATION: Q1, Q8, Q21

où Q1 refère au "nom de la région administrative"

Q8 refère à la "taille de la commission scolaire"

Q21 refère à la question suivante: "Votre milieu se montre-t-il ouvert au fait que l'école assume une part de responsabilité au niveau de l'éducation sexuelle des jeunes?"

Voici les résultats, sous forme de tableau.

REGION (Q1)

	(Q21)*		01.0	02.0	03.0	04.0	05.0	06.1	06.2	06.3	07.0	08.0	09.0	Total
	Petite < 3000	A	1	3	5	7	1	2	4	0	1	1	3	28 (31.5%)
		B	9	2	18	6	6	0	2	0	3	1	5	52 (58.4%)
		C	1	1	1	2	0	0	0	0	1	0	1	7 (7.9%)
		D	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	2 (2.2%)
														89
TAILLE DE LA C.S. (Q8)	Moyenne [3000,5000]	A	2	0	1	1	0	1	3	0	0	1	2	11 (37.9%)
		B	1	0	4	1	2	0	4	0	3	1	0	16 (55.2%)
		C	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	2 (6.9%)
		D	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 (0%)
														29
	Grosse > 5000	A	0	4	5	3	1	2	2	0	2	0	2	21 (42%)
		B	1	1	5	2	0	6	6	7	0	1	0	29 (58%)
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 (0%)
		D	0	[illegible]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 (0%)
														50
Total			15	11	41	22	10	11	23	7	10	5	13	168 (100%)

*Code A: Oui, le milieu est ouvert si la responsabilité est assumée par le personnel scolaire

B: Oui, le milieu est ouvert si la responsabilité est assumée par le personnel scolaire et les parents

C: Oui, le milieu est ouvert si les parents assument l'entière responsabilité

D: Non, le milieu n'est pas ouvert

Interprétation du tableau et commentaires

Encore une fois, que les répondants proviennent de petites, de moyennes ou de grosses commissions scolaires, à près de 60% ils sont d'avis que l'éducation sexuelle devrait être assumée de façon conjointe par le personnel scolaire et les parents. De façon globale la taille de la commission scolaire ne semble donc pas avoir d'influence sur cette question.

Toutefois dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte Nord, dans les petites et moyennes commissions scolaires de la sous-région Nord de Montréal ainsi que dans les grosses commissions scolaires de l'Outaouais on note une tendance à favoriser une intervention par le personnel scolaire seulement.

Dans la région de Québec une seule commission scolaire sur vingt-cinq (25) se dit opposée à toute forme d'intervention de l'école en matière d'éducation sexuelle. Il en est de même dans la sous-région Sud de Montréal où c'est le cas pour une seule commission scolaire sur sept (7).

QUATRIEME RELATION: Q3, Q8, Q22

où Q3 refère à la "catégorie de la commission scolaire"

Q8 refère à la "taille de la commission scolaire"

Q22 refère à la question suivante: "Quel type d'interventicn devrait être envisagé?"

Voici le tableau détaillé des valeurs obtenues.

CATEGORIE (Q3)

(Q22)*			Primaire	Secondaire	Intégrée	Total	Grand total
	Petite < 3000	A	8	0	1	9 (10.2%)	
		B	57	6	3	66 (75%)	
		C	8	0	2	10 (11.4%)	
		D	3	0	0	3 (3.4%)	
TAILLE (Q8)	Moyenne [3000,5000]	A	0	0	0	0 (0%)	A 15
		B	12	6	6	24 (82.8%)	B 125
		C	3	1	1	5 (17.2%)	C 23
		D	0	0	0	0 (0%)	D 3
							166
	Grosse > 5000	A	1	2	3	6 (12.2%)	
		B	6	15	14	35 (71.4%)	
		C	3	2	3	8 (16.3%)	
		D	0	0	0	0 (0%)	

*Code A: Programme structuré d'éducation sexuelle

B: Intégration de l'éducation sexuelle dans un programme global de développement de la personne

C: Programme d'information sexuelle

D: Pas d'intervention

Interprétation du tableau et commentaires

Dans tous les cas (sauf dans les petites commissions scolaires intégrées) on remarque une très forte tendance en faveur de l'intégration de l'éducation sexuelle dans un programme global de développement de la personne (≈ 75%).

Le quart des commissions scolaires qui ne favorisent pas cette option se partagent ainsi: si elles sont petites elles se départagent à peu près également entre"programme structuré d'éducation sexuelle"et"programme d'information sexuelle". Si elles sont de taille moyenne, toutes les commissions scolaires qui n'optent pas pour l'intégration dans un programme plus global favorisent un programme d'information sexuelle. Enfin les grosses commissions scolaires qui ne favorisent pas l'intégration dans un programme plus global marquent une légère préférence pour un programme d'information sexuelle.

CINQUIEME RELATION: Q1, Q3, Q8, Q22

où Q1 refère au "nom de la région administrative"
Q3 refère à la "catégorie de la commission scolaire"
Q8 refère à la "taille de la commission scolaire"
Q22 refère à la question suivante: "Quel type d'intervention devrait être envisagé?"

(Le tableau n'est pas reproduit, le nombre de variables étant trop élevé).

Commentaires: Il semble y avoir consensus partout afin que le type d'intertion à envisager soit l'intégration de l'éducation sexuelle dans un programme global de développement de la personne. Cela indépendamment de la région, de la catégorie et de la taille de la commission scolaire. Ceci est en accord d'ailleurs avec la 4e relation étudiée antérieurement.

SIXIEME RELATION: Q1, Q3, Q8, Q25

où Q1 refère à la "région administrative"
Q3 refère à la "catégorie de la commission scolaire"
Q8 refère à la "taille de la commission scolaire"
Q25 refère à la question suivante: "Qui devrait fournir un programme?"

(Le tableau n'est pas reproduit, le nombre de variables étant trop élevé).

Commentaires: 1° L'ensemble des répondants (sauf ceux de la région de Québec) ont répondu de la façon suivante: "Le M.E.Q. devrait fournir un programme provincial obligatoire pouvant être adapté localement."

2° En ce qui concerne la région de Québec, on semble divisé sur la question. Certaines commissions scolaires estiment qu'un programme devrait provenir du M.E.Q. alors que d'autres estiment qu'il devrait être élaboré par la commission scolaire elle-même selon les attitudes du milieu.

SEPTIEME RELATION: Q1, Q3, Q8, Q27

où Q1 refère au "nom de la région administrative"
Q3 refère à la "catégorie de la commission scolaire"
Q8 refère à la "taille de la commission scolaire"
Q27 refère à la question suivante: "Avez-vous des attentes particulières envers le M.E.Q.?"

(Le tableau n'est pas reproduit, le nombre de variables étant trop élevé).

Commentaires: Il semble y avoir consensus ici. Quelle que soit la région, la catégorie et la taille de la commission scolaire on a des attentes envers le M.E.Q. en regard de l'éducation sexuelle. Cependant un fait mérite d'être mentionné: les quelques commissions scolaires qui n'ont pas d'attentes envers le M.E.Q. sont généralement des petites commissions scolaires de niveau primaire.

HUITIEME RELATION: Q1, Q3, Q28

où Q1 refère au "nom de la région administrative"

Q3 refère à la "catégorie de la commission scolaire"

Q28 refère à la question suivante: "Si vous avez des attentes particulières envers le M.E.Q. en regard de l'éducation sexuelle. Précisez quelles sont ces attentes"

Voici reproduit en détail le tableau des valeurs obtenues.

REGION (Q1)

CATEGORIE (Q3)	(Q28)*	01.0	02.0	03.0	04.0	05.0	06.1	06.2	06.3	07.0	08.0	09.0	Total
C.S. primaire	A	4	2	1	5	1	0	1	0	2	0	0	16(16.3%)
	B	6	6	[13]	[13]	3	[4]	[8]	0	[5]	1	[3]	[68](69.4")
	C	2	2	4	4	0	0	1	0	1	0	0	14(14.3%) / 98
C.S. régionale	A	0	0	1	0	0	0	1	0	2	2	0	6(15.4%)
	B	1	1	[7]	[4]	1	1	[4]	0	[4]	2	1	[26](66.7%)
	C	1	0	1	1	1	0	1	0	2	0	0	7(17.9%) / 39
C.S. intégrée	A	0	1	0	0	0	1	2	1	0	2	0	7(18.9%)
	B	1	[3]	[2]	0	1	[5]	4	[3]	0	2	[3]	[24](64.9%)
	C	0	1	0	0	0	1	1	1	0	2	0	6(16.2%) / 37
Ensemble	A	4(26.7%)	3(18.8%)	2(8.1%)	5(18.5%)	1(14.3%)	1(8.3%)	4(17.4%)	1(20%)	4(25%)	4(36.7%)	0(0%)	29(17%)
	B	[8](53.3%)	[10](62.5%)	[20](80%)	[17](63%)	[5](71.4%)	[10](83.3%)	[16](69.6%)	[3](60%)	[9](56.3%)	5(45.5%)	[7](100%)	[118](68%)
	C	3(20%)	3(18.8%)	5(19.9%)	5(18.5%)	1(14.3%)	1(8.3%)	3(13%)	1(20%)	3(18.7%)	2(18.1%)	0(0%)	27(15%)

*Code A: Formation des maîtres

B: Matériel didactique

C: Informations aux parents

Interprétation du tableau et commentaires

Dans les commentaires écrits formulés par les répondants à la fin du questionnaire d'enquête on note 118 références au fait que le M.E.Q. devrait fournir du matériel didactique aux commissions scolaires (programme précis et complet basé sur des fondements scientifiques, guides pédagogiques, matériel pédagogique d'appoint comprenant entre autres du matériel audio-visuel, ou bien des documents produits dans d'autres commissions scolaires, etc...). On dénombre également 29 références explicites au fait que le M.E.Q. devrait assumer un rôle actif au niveau de la préparation des maîtres, et enfin 27 références au fait que le M.E.Q. devrait contribuer d'une façon ou d'une autre à l'information-formation des parents.

Les *attentes concernant l'apport de matériel didactique* par le M.E.Q. ont fait l'objet d'à peu près la même proportion de commentaires explicites (≈ 66%) dans chaque catégorie de commissions scolaires, qu'il s'agisse de commissions scolaires primaires, régionales ou intégrées. En ce qui a trait aux régions administratives elles ont fait l'objet de l'ensemble des commentaires formulés dans la région de la Côte-Nord et de plus de 80% des commentaires formulés dans la sous-région Nord de Montréal ainsi que dans la région de Québec.

Les *attentes envers le M.E.Q. en regard de la formation des maîtres* ont elles aussi fait l'objet d'à peu près la même proportion de commentaires explicites (≈ 17%) dans chaque catégorie de commissions scolaires. En ce qui a trait aux régions administratives, ce sont dans les régions du Nord-Ouest, du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie ainsi que de l'Outaouais qu'elles ont fait l'objet de la proportion la plus élevée de commentaires (respectivement 37%, 27% et 25%). Par contre dans les régions de Québec et de la Côte Nord elles n'ont fait l'objet d'aucun commentaire et dans la sous-région Nord de Montréal que de 8% des commentaires.

Enfin les *attentes envers le M.E.Q. en regard de l'information-formation des parents* ont également fait l'objet d'à peu près la même proportion de commentaires explicites (≈ 15%) dans chaque catégorie de commissions scolaires. De même leur distribution est de proportion à peu près égale dans chacune des régions administratives sauf sur la Côte Nord où aucun commentaire n'a été formulé à cet effet.

CHAPITRE IV

MISE EN RELATION DE LA SITUATION ACTUELLE ET DE LA SITUATION DESIREE EN REGARD DU TYPE D'INTERVENTION(S) ET DES CLIENTELES D'ELEVES

MISE EN RELATION DE LA SITUATION ACTUELLE ET DE LA SITUATION DESIREE EN REGARD DU TYPE D'INTERVENTIONS(S) ET DES CLIENTELES D'ELEVES

Deux groupes de questions visaient à établir un parallèle précis entre la situation actuelle et la situation désirée en regard de l'éducation sexuelle. Un premier groupe de questions concernait les types de programmes ou d'activités destinés à accroître les connaissances ou à modifier les attitudes de l'élève dans le domaine de l'éducation sexuelle. Un deuxième groupe concernait le niveau scolaire des élèves rejoints (ou à rejoindre) par des programmes d'éducation sexuelle.

TYPE DE PROGRAMMES OU D'ACTIVITES DESTINES A ACCROITRE LES CONNAISSANCES OU A MODIFIER LES ATTITUDES DE L'ELEVE DANS LE DOMAINE DE L'EDUCATION SEXUELLE

Choix de réponse	Q 13 a, Q 14 a, Q 15 a, Situation actuelle	Q 22 Situation désirée
A	79/168 (53%)	15 (9.1%)
B	50/168 (29.8%)	125 (76.2%)
C	132/168 (78.6%)	23 (14%)
TOTAL	*	168 (100%)

A. Programme d'éducation sexuelle

B. Intégration de l'éducation sexuelle dans un programme global de "développement de la personne"

C. Programme d'information sexuelle

---

* Dans la section du questionnaire portant sur la situation actuelle les répondants étaient invités à répondre par "oui" ou "non" s'il y avait dans leur commission scolaire des programmes d'éducation sexuelle, des programmes d'information sexuelle et enfin s'il y avait intégration de l'éducation sexuelle dans un programme plus global de "développement de la personne". Or on sait qu'au sein même de chaque commission scolaire la situation n'est pas uniforme. Dans certaines écoles c'est une formule qui peut avoir cours alors que dans une autre ça peut être une formule différente. Ainsi plusieurs répondants ont pu indiquer que dans leur milieu il existait à la fois des programmes d'éducation sexuelle et des programmes d'information sexuelle. Le total des catégories A, B, C, excède donc 168. Par ailleurs dans la section du questionnaire portant sur la situation désirée, on invitait les répondants à indiquer spécifiquement laquelle de ces trois formules ils privilégiaient. Dans cette colonne les choix de réponse A, B et C sont donc cumulatifs et totalisent 168.

Ce tableau permet de dégager des différences significatrices entre la situation actuelle et la situation désirée. A l'heure actuelle dans près de 80% des commissions scolaires il existe des programmes ou des séances d'information sexuelle. Par ailleurs si elles avaient le choix entre différentes formules, seulement 14% d'entre elles conserveraient ce type d'intervention.

En second lieu ce sont les programmes d'éducation sexuelles qui sont les plus populaires à l'heure actuelle en milieu scolaire. En effet 53% des commissions scolaires disent disposer de tels programmes. En termes de situation désirée toutefois seulement 9% des commissions scolaires opteraient pour cette formule.

Enfin la formule la moins appliquée actuellement en milieu scolaire est l'intégration de l'éducation sexuelle à l'intérieur d'un programme global de "développement de la personne" (29.8%). Or plus de 75% des répondants aimeraient que ce soit cette formule qui prévale.

Voici, sous forme de tableau, le rapport entre la situation actuelle et la situation désirée.

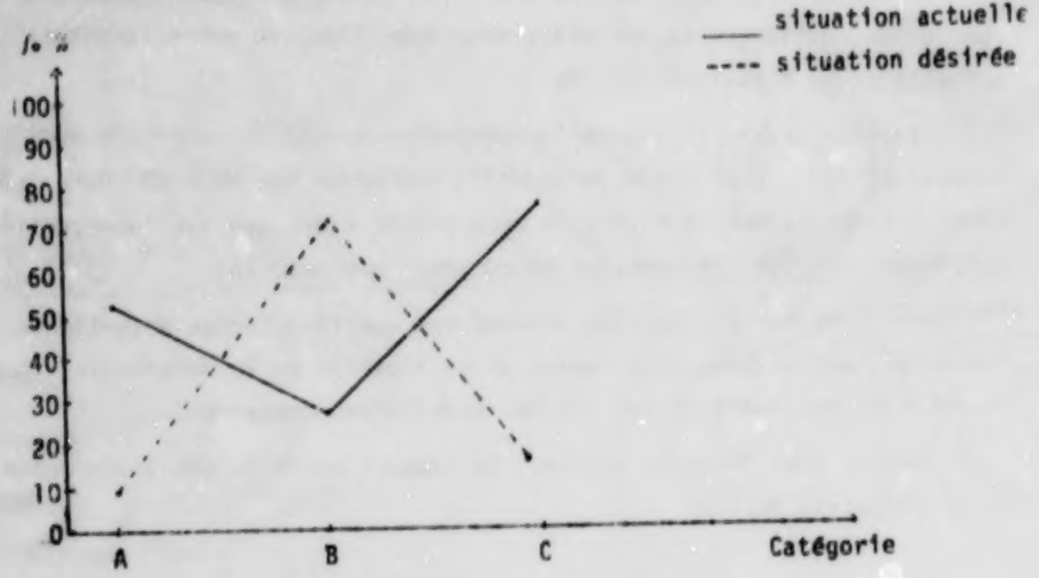

Légende

A: Programme d'éducation sexuelle

B: Intégration dans un programme global de développement de la personne

C: Programme d'information sexuelle

NIVEAU(X) SCOLAIRE(S) DES ELEVES REJOINTS (OU A REJOINDRE) PAR DES PROGRAMMES D'EDUCATION SEXUELLE

A. Au primaire

Choix de réponse	Q 16 Situation actuelle	Q 23 Situation désirée
A	38 (35%)	4 (3%)
B	49 (44%)	28 (21%)
C	18 (16%)	96 (72%)
D	1 (1%)	2 (2%)
E	4 (4%)	3 (2%)
TOTAL	110	133

A: 6e année
B: 2e cycle du primaire
C: Tout le primaire
D: 1er cycle du primaire
E: M. 2e, 4e, 6e année
M. 3e, 6e, 7e année
M. 5e, 6e, 7e année

A l'aide d'un test statistique (test du chi carré), on arrive à la conclusion, qu'il existe une différence significative entre la situation actuelle et la situation désirée.

En effet, dans le cas où la commission scolaire assume une part de responsabilité, le 2e cycle du primaire (incluant les interventions en 6e année seulement) est le niveau le plus touché alors que les interventions s'étendant sur tout le primaire ne comptent que pour 16%.

Par contre, la situation désirée est que l'éducation sexuelle se poursuive tout au long du primaire et ce à partir de la maternelle. Cette position est endossée par 72% des commissions scolaires.

Voici, sous forme de tableau, le rapport entre la situation actuelle et la situation désirée.

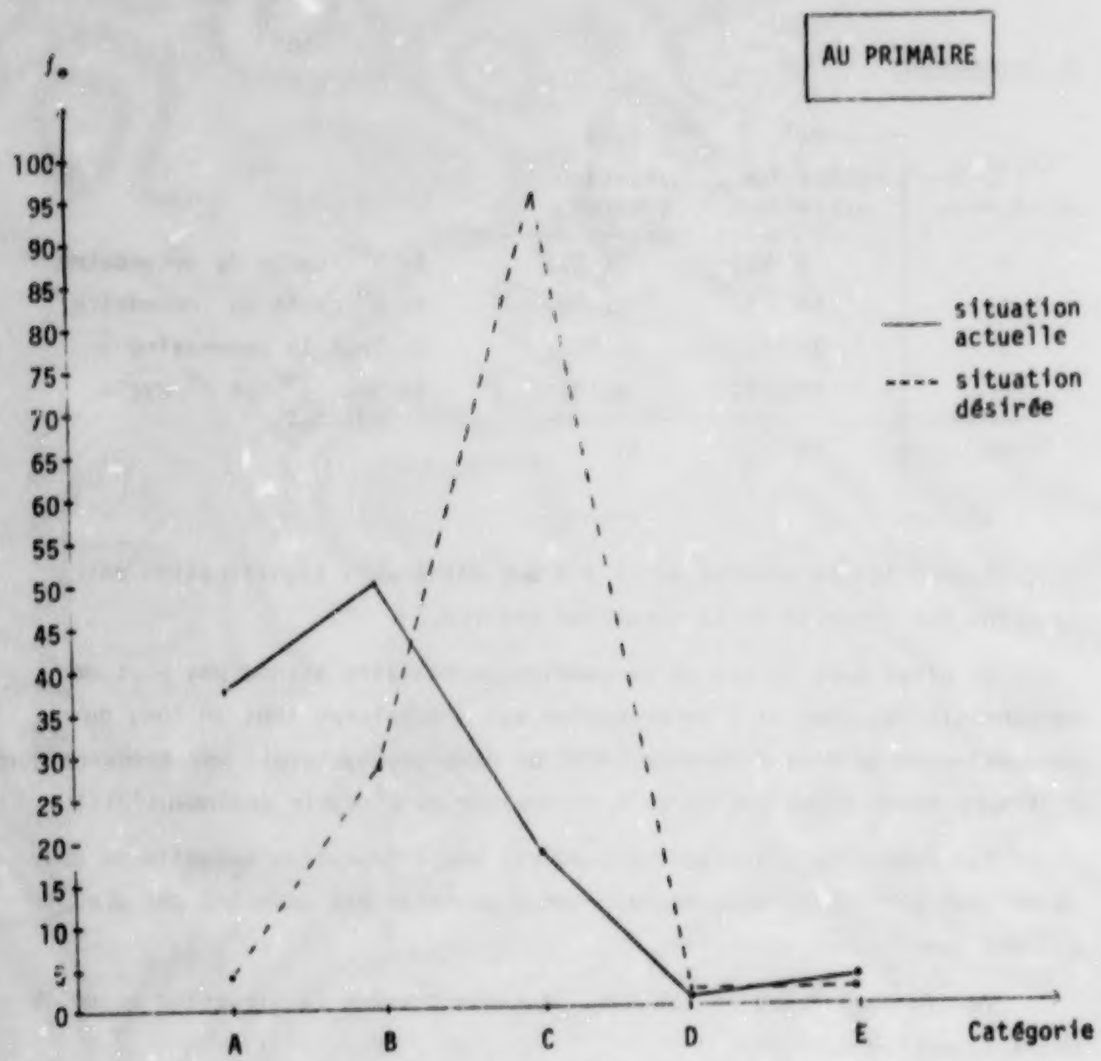

<u>Légende</u>

A: 6e année

B: 2e cycle du primaire

C: Tout le primaire

D: 1er cycle du primaire

E: M. 2e, 4e, 6e ou M. 3e, 6e, 7e ou M. 5e, 6e. 7e année

B. Au secondaire

Choix de réponse	Q17 Situation actuelle	Q 24 Situation désirée
A	3(5%)	2(3%)
B	18(31%)	2(3%)
C	27(46%)	54(81%)
D	11(17%)	9(13%)
TOTAL	59	67

A: 1er cycle du secondaire
B: 2e cycle du secondaire
C: Tout le secondaire
D: Sec. 1er et 2e cycle mélangé

Encore ici on observe qu'il y a une différence significative entre la situation actuelle et la situation désirée.

En effet dans le cas où la commission scolaire assume une part de responsabilité, même si l'intervention qui s'échelonne tout au long du secondaire est la plus fréquente,(46%) on remarque toutefois une tendance dans plusieurs commissions scolaires à intervenir au 2e cycle seulement(31%).

Par contre la situation désirée est que l'éducation sexuelle se poursuive tout au long du secondaire. Cette position est endossée par plus de 80% des commissions scolaires.

Voici, sous forme de tableau, le rapport entre la situation actuelle et la situation désirée.

AU SECONDAIRE

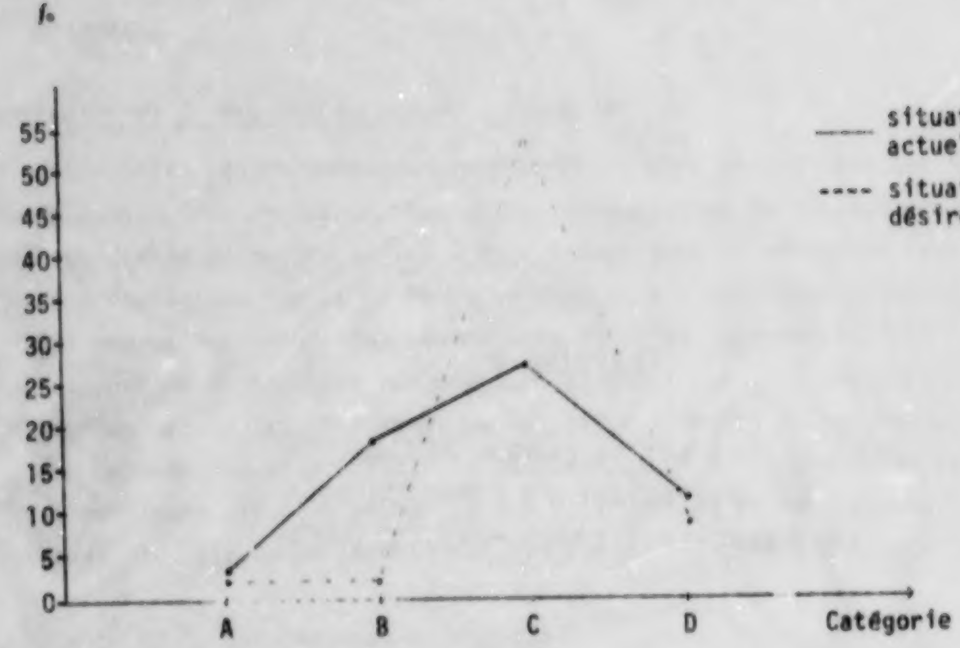

<u>Légende</u>

A: 1er cycle du secondaire

B: 2e cycle du secondaire

C: Tout le secondaire

D: Sec. 1er et 2e cycle mélangé

CHAPITRE V

PORTRAIT DE CHAQUE REGION ADMINISTRATIVE EN FONCTION DE SES CARACTERISTIQUES PARTICULIERES

PORTRAIT DE CHAQUE REGION ADMINISTRATIVE EN FONCTION DE SES CARACTERISTIQUES PARTICULIERES

Tout au long de l'analyse des résultats nous faisions ressortir certains points par rapport auxquels une région ou l'autre se différenciait de l'ensemble. Nous nous proposons dans ce chapitre de regrouper l'ensemble de ces points et ce, pour chacune des régions administratives. Ce chapitre est donc susceptible d'intéresser surtout les lecteurs curieux de voir ce qui se dégage de particulier dans chacune des régions ou dans leur région propre.

Région 01.0 Bas-Saint-Laurent - Gaspésie

Cette région comprend une proportion plus importantes que la moyenne de *commissions scolaires* répondantes *primaires* et de commissions scolaires répondantes *de petite taille*. On a trouvé dans ce milieu un taux plus élevé d'*hésitation* que la moyenne *par rapport à l'éducation sexuelle* (40% contre 29% pour l'ensemble). Un nombre très élevé de répondants (soit 73% contre 47% pour la moyenne des répondants) indiquent que leur *commission scolaire ne dispose pas* (et ne prévoit pas disposer bientôt) *de programmes structurés d'éducation sexuelle*. Enfin le pourcentage de leurs commentaires qui précisaient leurs *attentes envers le M.E.Q.* en regard de la *formation des maîtres* était plus élevé que la moyenne (27% contre 17% pour l'ensemble).

Région 02.0 Saguenay-Lac-Saint-Jean

Cette région comprend une proportion plus importante que la moyenne de *commissions scolaires* répondantes *de grosse taille*. Ce milieu se montrait *plus ouvert à l'éducation sexuelle* que la moyenne des autres (82% contre 65%). Plus de commissions scolaires de cette région que la moyenne dispensent des notions d'*éducation sexuelle à l'intérieur d'un programme global de développement de la personne* (45% contre 30%). A l'heure actuelle au *secondaire* toutes les commissions scolaires répondantes ont dit intervenir au *deuxième cycle seulement*. Alors que dans l'ensemble pour le *primaire* les commissions scolaires désirent que l'éducation sexuelle soit dispensée de façon continue de la maternelle à la 6e année, dans cette région, le tiers des répondants souhaitent *que l'intervention se limite au deuxième cycle* seulement et *un autre tiers qu'elle soit appliquée de façon alternée* (ex.: M. 2e, 4e, 6e).

Dans cette région on note une tendance à favoriser le fait que l'*éducation sexuelle soit assumée par le personnel scolaire seulement*. Par ailleurs un pourcentage de répondants plus élevé que dans l'ensemble du Québec estime que les *parents devraient pouvoir faire exempter leurs enfants* des programmes d'éducation sexuelle (46% contre 27%).

Région 03.0 Québec

Dans cette région un pourcentage de répondants plus élevé que dans l'ensemble du Québec estime que les *parents ne devraient pas pouvoir faire exempter* leurs enfants de l'éducation sexuelle (88% contre 72%). Dans cette région *une (1) des 25 commissions scolaires* s'est montrée *opposée* à ce que l'école assume quelque part de responsabilité que ce soit à l'égard de l'*éducation sexuelle*. Lorsqu'ils étaient invités à formuler les *attentes de leur commission scolaire à l'égard du M.E.Q.* une proportion particulièrement élevée de répondants a fait référence au *matériel didactique*. Par contre *aucune* commission scolaire n'a formulé d'attentes en regard de la *formation des maîtres*. Enfin alors qu'en général les commissions scolaires désirent que ce soit le M.E.Q. qui fournisse un programme d'éducation sexuelle, dans cette région les avis sont partagés, *plusieurs considérant que le programme devrait être élaboré par la commission scolaire selon les besoins du milieu*.

Région 04.0 Trois-Rivières

La proportion des commissions scolaires de cette région qui *ont répondu au questionnaire* d'enquête est impressionnant (22 c.s. sur 24 soit 92%). Par ailleurs 77% des commissions scolaires répondantes étaient des *commissions scolaires primaires* et 70% des *commissions scolaires de petite taille*.

Aucun point particulier ne caractérise les réponses au questionnaire fournies par les commissions scolaires de cette région. Seul point mineur: 88% des répondants, contre une moyenne de 72% pour l'ensemble du Québec, indiquent que l'*éducation sexuelle devrait se poursuivre tout au long du primaire*.

Région 05.0 Cantons-de l'Est

Cette région comprend une proportion plus importante que la moyenne de *commissions scolaires* **répondantes** *de petite taille*. **On a trouvé dans ce milieu un taux plus élevé d'***hésitation* **que la moyenne** *par rapport à l'éducation sexuelle* **(50% contre 29% pour l'ensemble). Un nombre très élevé de répondants (soit 80% contre 47% pour la moyenne des répondants) indiquent que leur** *commission scolaire ne dispose pas* **(et ne prévoit pas disposer bientôt) de** *programmes structurés d'éducation sexuelle*. **Par contre quand il y a** *intervention* **en éducation sexuelle, dans** *25% des cas* **c'est à raison de** *plus de 10 périodes par année*. **A l'heure actuelle** *au secondaire* **toutes les commissions répondantes ont dit intervenir au** *deuxième cycle seulement*.

Alors qu'au primaire 90% des commissions scolaires (contre une moyenne générale de 72%) *souhaitent que l'éducation sexuelle s'échelonne sur tous les degrés du primaire*, *au secondaire* **le deux tiers des commissions optent pour une** *intervention de façon alternée* **(ex.: Sec I, III, V).**

Sous-Région 06.01 Nord de Montréal

Cette région comprend une proportion nettement plus importante que la moyenne de *commissions scolaires* **répondantes** *de grosse taille* **(73% contre 30%). C'est** *le milieu* **qui se montre** *le plus ouvert à l'éducation sexuelle* **(91% contre 65%). La** *totalité des commissions scolaires* **répondantes disent qu'il y a chez elles un** *programme ou des activités reliées à l'éducation sexuelle*. **Au primaire 90% des commissions scolaires (contre une moyenne générale de 72%) souhaitent** *que l'éducation sexuelle s'échelonne sur tous les degrés* **(M. - 6e). Dans la même veine 100% des commissions scolaires secondaires souhaitent qu'elle s'échelonne du** *Sec. I au Sec. V*.

Un pourcentage de répondants plus élevé que dans l'ensemble du Québec estime que les *parents devraient pouvoir faire exempter leurs enfants des programmes d'éducation sexuelle* **(50% contre 27%). Si l'on examine les** *attentes formulées à l'égard du M.E.Q.* **on note une proportion particulièrement élevée de commentaires concernant le** *matériel didactique*. **Par contre** *très peu* **ont formulé des attentes en regard de la** *formation des maîtres*.

Enfin dans les petites et les moyennes commissions scolaires de cette région on a tendance à favoriser une intervention en éducation sexuelle par le personnel scolaire seulement.

Sous-Région 06.2 Sud de Montréal

La totalité des commissions scolaires répondantes disent qu'il y a chez elles un *programme ou des activités reliés à l'éducation sexuelle.* Alors que *pour le secondaire*, 100% des commissions scolaires souhaitent *que l'éducation sexuelle se poursuive à tous les degrés, pour le primaire* la moitié des commissions scolaires souhaite *qu'elle se limite au 2e cycle* seulement. Selon 90% des répondants (contre une moyenne de 72%) les *parents ne devraient pas pouvoir faire exempter* leur enfants de l'éducation sexuelle.

Dans cette région *une (1) des sept (7) commissions scolaires* répondantes s'est montrée *opposée* à ce que l'école assume quelque part des responsabilité que ce soit à l'égard du l'*éducation sexuelle.* Enfin selon 80% des commissions scolaires régionales, l'éducation sexuelle devrait être une responsabilité conjointe du personnel scolaire et des parents.

Sous-Région 06.3 Ile de Montréal

Dans cette région *88% des commissions scolaires ont répondu au questionnaire.* Toutes étaient de *grosse taille.* On observe dans ce milieu un taux plus élevé d'hésitation que la moyenne par rapport à l'éducation sexuelle (43% contre 29% pour l'ensemble). Pourtant *dans toutes les commissions scolaires* il existe un *programme ou des activités reliées à l'éducation sexuelle.* Un pourcentage très appréciable (71% contre 30% pour l'ensemble) dispense des notions d'*éducation sexuelle à l'intérieur d'un programme global de développement de la personne.*

On dénote 90% des commissions scolaires qui *souhaitent une intervention continue tout au long du primaire.* Enfin un pourcentage plus faible que pour l'ensemble du Québec (70% contre 85%) manifeste des attentes envers le M.E.Q.

Région 07.0 Outaouais

Dans cette région, pour le primaire, le *tiers des commissions scolaires* souhaitent *que l'éducation sexuelle soit limitée au 2e cycle seulement.* Alors que 80% des commissions scolaires régionales estiment que l'éducation sexuelle devrait être une responsabilité conjointe du personnel scolaire et des parents, dans les grosses commissions scolaires de cette région on note une tendance à favoriser une intervention en éducation sexuelle par le personnel scolaire seulement. Enfin dans cette région on retrouve un pourcentage un peu plus élevé d'attentes envers le M.E.Q. en regard de la formation des maîtres, que dans l'ensemble du Québec (25% contre 17%).

Région 08.0 Nord-Ouest

Décidément, le Nord-Ouest est la région la moins représentée dans notre enquête. En effet *seulement 31% des commissions scolaires nous ont retourné le questionnaire.* Les points par rapport auxquels cette région se distingue de l'ensemble des autres doivent donc être considérés sous toute réserve. Dans cette région, 80% des commissions scolaires qui ont participé à l'enquête étaient des *commissions scolaires régionales ou intégrées.* Par ailleurs *tous les répondants ont indiqué* que leur *milieu était ouvert* à l'éducation sexuelle; *qu'il y avait*, dans leur commission scolaire, *des programmes ou des activités reliées à l'éducation sexuelle*; en enfin *que leur commission scolaire avait des attentes envers le M.E.Q.* C'est d'ailleurs dans cette région que l'on retrouve le pourcentage le plus élevé de commentaires sur la nécessité d'une implication du M.E.Q. en regard de la *formation des maîtres* (37% contre 17% pour l'ensemble).

Enfin 90% des commissions scolaires répondantes souhaitent une intervention continue tout au long du primaire.

Région 09.0 Côte-Nord

Fait notable, *100% des commissions scolaires* de cette région *ont répondu au questionnaire* (N:13). Parmi elles, 70% étaient de *petite taille.* On

observe dans ce milieu un taux plus élevé d'*hésitation* que la moyenne *par rapport à l'éducation sexuelle* (46% contre 29% pour l'ensemble).

C'est aussi la région où le *nombre le plus bas* de commissions scolaires disent qu'il existe sur leur territoire un *programme ou des activités reliés à l'éducation sexuelle* (53% contre une moyenne générale de 84%). D'autre part *seulement* 70% des commissions scolaires (contre une moyenne générale de 85%) disent avoir des *attentes envers le M.E.Q.* Celles-ci concernent surtout le *matériel didactique.* Enfin on note une tendance dans cette région à favoriser le fait *que l'éducation sexuelle soit assumée par le personnel scolaire seulement.*

Commentaires généraux

Cette étude des particularités de chacune des régions administratives nous permet d'établir certaines relations. Les trois régions dans lesquelles le *milieu* se montre particulièrement *ouvert* à l'éducation sexuelle (Saguenay-Lac-Saint-Jean, sous-région Nord de Montréal, Nord-Ouest) se distinguent par le pourcentage de commissions scolaires qui *disposent de programmes* d'éducation sexuelle ou qui dispensent des programmes ou activités du type. Fait à noter, les deux seules régions qui comportent un pourcentage particulièrement élevé de répondants en faveur *du droit des parents de faire exempter leurs enfants* des programmes d'éducation sexuelle proviennent de deux régions qui se caractérisent également par le degré d'ouverture du milieu à l'égard de l'éducation sexuelle (Saguenay-Lac-Saint-Jean, sous-région Nord de Montréal).

Par contre rien de particulier ne caractérise les deux régions qui s'opposent le plus à ce droit à l'exemption (Québec, sous-région Sud de Montréal).

Deux des trois régions dans lesquelles le *milieu* se montre le plus *hésitant* à l'égard de l'éducation sexuelle (Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, Cantons de l'Est) comportent une forte proportion de *commissions scolaires de petite taille* et un nombre appréciable de commissions scolaires de leur territoire

ne disposent pas et ne prévoient pas disposer bientôt *de programmes* d'éducation sexuelle. Celle qui fait exception est la sous-région Ile de Montréal. Dans cette sous-région le milieu se montre particulièrement hésitant, par contre dans chacune de ses commissions scolaires il y a des programmes ou des activités d'éducation sexuelle. Il est à noter toutefois que toutes ses commissions scolaires sont de grosse taille.

Enfin on ne peut pas dégager de constantes en ce qui a trait à l'expression plus ou moins forte d'attentes envers le M.E.Q. à l'égard de l'éducation sexuelle, en relation avec le degré d'ouverture ou d'hésitation du milieu.

CONCLUSION

CONCLUSION

Résumé

Près de 70% des commissions scolaires nous ont retourné le questionnaire d'enquête complété. Globalement, les commissions scolaires qui ont participé à cette enquête sont représentatives de l'ensemble des commissions scolaires du Québec, exception faite des commissions scolaires non catholiques et, sous toutes réserves, pour celles de la région du Nord-Ouest.

Nous ne rapportons ici que les résultats qui concernent l'ensemble des commissions scolaires répondantes. En effet, nous avons fait plusieurs vérifications et, d'une façon globale, le titre du répondant, la taille de la commission scolaire, le fait qu'elle soit primaire, régionale ou intégrée ont peut d'effet sur les résultats. Nous avons procédé à une analyse détaillée des résultats pour chacune des régions administratives du Québec: ceci nous a permis d'identifier quelques particularités, toutefois dans l'ensemble, aucune région ne présente une configuration de réponses qui la différencie nettement des autres.

En ce qui a trait à la *situation qui prévaut actuellement en matière d'éducation sexuelle*, près de 95% des commissions scolaires indiquent que l'éducation sexuelle constitue une préoccupation dans leur milieu. Celui-ci se montre généralement ouvert à l'éducation sexuelle(68%), parfois hésitant(30%) presque jamais opposé(1%). L'éducation sexuelle constitue généralement une préoccupation pour plusieurs catégories d'intervenants (cadres de la c.s., personnel de certaines écoles, parents, commissaires etc.). Toutefois c'est pour les parents de certains comités d'écoles et pour le personnel de certaines écoles qu'elle constitue la préoccupation la plus grande(ces catégories ont été mentionnées par les répondants dans des proportions respectives de 85% et 77%). Par ailleurs, 52% des répondants ont indiqué qu'elle constituait une préoccupation pour la

direction de la commission scolaire et seulement 29% qu'elle constituait ne préoccupation pour les commissaires.

Dans plus de 80% des commissions scolaires il existe à l'heure actuelle un programme ou des activités reliées à l'éducation sexuelle. La formule la plus en vigueur est celle des séances d'information sexuelle adressées à des groupes-classes (80% des c.s. la mentionnent). Environ 50% des commissions scolaires indiquent disposer (ou disposeront bientôt) d'un programme d'éducation sexuelle. Ces programmes sont généralement élaborés à l'intérieur de la commission scolaire et leur application est laissée à la discrétion des écoles. Enfin, 30% des répondants indiquent que des écoles de leur commission scolaire dispensent des notions d'éducation sexuelle à l'intérieur d'un programme global de développement de la personne. Dans 50% des cas les interventions reliées à l'éducation sexuelle se déroulent à raison de 4 à 10 périodes par année; dans 40% des cas,elles se déroulent à raison d'une (1) à trois (3) périodes par année et enfin, dans 10% des cas seulement, elles excèdent 10 périodes.

Il est important de noter que les professeurs n'interviennent presque jamais seuls au niveau de l'éducation sexuelle des jeunes. Les professionnels non enseignants(infirmière, psychologue, travailleur social, éducateur sexologue, animateur de pastorale etc) sont très largement mis à contribution. En fait,dans plus de 60% des cas,ils interviennent conjointement avec les professeurs et,dans 30% des cas,ils interviennent seuls.

A l'heure actuelle au primaire, parmi les commissions scolaires qui interviennent en matière d'éducation sexuelle, près de 80% n'interviennent qu'au deuxième cycle; sur ce pourcentage,34% n'interviennent qu'en sixième année. Il n'y a que dans 16% des commissions scolaires que ces interventions s'échelonnent sur tous les degrés du primaire.

Au secondaire, parmi les commissions scolaires qui interviennent en matière d'éducation sexuelle, près de la moitié disent intervenir tout au long de ce niveau d'étude, alors que 30% disent intervenir au deuxième cycle seulement.

En ce qui a trait à la *situation désirée par les commissions scolaires*, 93% des répondants indiquent que leur milieu serait ouvert au fait que l'école assume une part de responsabilité au niveau de l'éducation sexuelle des jeunes. Dans 35% des cas, on indique que cette responsabilité devrait être assumée par le personnel scolaire alors que dans près de 60% des cas on indique qu'il devrait s'agir d'une intervention conjointe du personnel scolaire et des parents. Dans ce dernier cas, les répondants précisaient que les parents devraient être informés de l'intervention de l'école dans ce domaine, ou même "formés" afin que les interventions effectuées en milieu scolaire et en milieu familial soient cohérentes et se complètent. L'importance accordée à l'implication des parents semble être légèrement plus forte lorsqu'il s'agit d'éducation sexuelle au niveau primaire que lorsqu'il s'agit d'éducation sexuelle au niveau secondaire. Par contre, la taille de la commission scolaire ne semble avoir aucun effet.

Plus de 75% des répondants ont indiqué que le type d'intervention qui devrait être envisagé dans leur milieu est l'intégration de l'éducation sexuelle dans un programme global de "développement de la personne".

En ce qui a trait aux degrés scolaires au cours desquels on souhaiterait que s'effectuent des interventions en matière d'éducation sexuelle, plus de 70% des commissions scolaires favorisent que l'éducation sexuelle ait lieu tout au long du primaire. Pour le secondaire plus de 80% des commissions scolaires qui ont des écoles de ce niveau souhaitent une intervention continue tout au long du secondaire.

Selon 80% des répondants, le ministère de l'Education devrait fournir un programme d'éducation sexuelle qui puisse être adapté localement; 20% mentionnent que la commission scolaire doit élaborer elle-même ce programme selon les attitudes du milieu.

Plus de 70% des répondants rapportent que leur commission scolaire est d'avis que les parents ne devraient pas pouvoir faire exempter leurs enfants du programme d'information ou d'éducation sexuelle.

Enfin,près de 85% des commissions scolaires ont des attentes particulières envers le M.E.Q. en regard de l'éducation sexuelle. Environ 70% des commentaires formulés concernaient la matériel pédagogique (programmes, guides pédagogiques, matériel didactique). D'autre part 17% des commentaires concernaient la préparation des maîtres et 15% l'information ou la formation des parents.

Discussion

Le taux de réponses obtenu pour cette enquête de même que les résultats démontrent de façon indiscutable que les commissions scolaires du Québec ont des attentes envers le M.E.Q. en matière d'éducation sexuelle. Certains commentaires extraits des questionnaires d'enquête l'illustrent bien: "Il y a urgence à la situation actuelle. On attend rapidement une réponse du ministère" et "Il faut cesser de faire des enquêtes et procéder au plus vite".

La presque totalité des milieux sont ouverts à l'éducation sexuelle et déjà de nombreuses initiatives ont cours. Des entrevues téléphoniques auprès des chargés régionaux du Programme d'Information Préventive en Milieu Scolaire (Ministère des Affaires Sociales) ainsi qu'une enquête menée auprès des responsables de programmes de santé scolaire des Départements de santé communautaire nous avaient d'ailleurs fourni des données sur la variété et surtout sur la quantité des interventions en cours à l'heure actuelle dans les milieux scolaires en matière d'éducation sexuelle. Dans la plupart des régions,on retrouve des séances d'information sur l'anatomie et la physiologie du garçon et de la fille, sur les changements pubertaires, sur la fécondité et la contraception, sur les maladies transmises sexuellement etc.

Les périodes consacrées à l'information sexuelle sont généralement limitées au deuxième cycle du primaire et à certains degrés du secondaire. Toutefois des rencontres avec du personnel de certaines commissions scolaires nous ont permis de constater que cette foumule, bien que généralement appréciée, était considérée comme insatisfaisante. On y voyait en effet une intervention à la pièce, qui pouvait être incohérente et répétitive,

et qui dans presque tous les cas était incomplète. Ceci incite de plus en plus de milieux scolaires à se doter d'une politique cohérente d'intervention en matière d'éducation sexuelle, à élaborer des programmes d'éducation sexuelle dont l'application est généralement laissée à la discrétion des écoles et à impliquer le personnel enseignant.

Les résultats de notre enquête dévoilent toutefois qu'à l'heure actuelle ce sont encore les professionnels non-enseignants qui sont les plus actifs au niveau de l'éducation sexuelle. Est-ce parce que les enseignants n'auraient pas encore la préparation requise pour assumer cette responsabilité?

Cette question est épineuse car les commissions scolaires n'optent pas pour les modalités d'intervention les plus aisées. Loin de là. En effet, la formule qu'elles privilégient est encore plus complexe que le passage des programmes d'information sexuelle à des programmes d'éducation sexuelle, formule mitoyenne à laquelle s'appliquent déjà de nombreux milieux scolaires. En fait, la très grande majorité favorise l'intégration de l'éducation sexuelle dans un programme global de développement de la personne qui serait appliqué à tous les degrés du primaire et du secondaire. Peut-on y lire que dans les milieux scolaires on considère le développement sexuel comme une des composantes du développement global de l'individu et que cet aspect doit être traité en interrelation avec les autres aspects de développement? Chose certaine, l'élaboration d'un tel programme global est un projet ambitieux. Or la grande majorité des commissions scolaires comptent sur le ministère pour élaborer ce programme. Et effectivement celui-ci travaille actuellement à l'élaboration d'un programme de formation personnelle et sociale qui comprendrait un volet en éducation sexuelle. Néanmoins, aussi complexe que soit la tâche d'élaboration d'un tel programme, les difficultés majeures ne résident peut-être pas là mais bien plutôt au niveau de son application éventuelle. En effet, il va de soi qu'un programme d'éducation aussi global devrait avant tout être sous la responsabilité des enseignants. Or à l'heure actuelle leur degré d'implication en regard de l'éducation ou de l'information sexuelle est moindre que celui du personnel non-enseignant.

D'autre part un tel programme requiert des habiletés nettement plus complexes que celles d'un simple programme d'information sexuelle. Enfin les commissions scolaires privilégient une intervention à tous les degrés scolaires, ce qui implique une préparation suffisante chez tous les maîtres du primaire et chez des maîtres de tous les degrés du secondaire.

Il y aurait probablement avantage à prévoir une préparation progressive du personnel enseignant de même qu'à établir des ententes de service claires avec les PNE des commissions scolaires, les chargés régionaux des CSS, les infirmières des DSC et tous les autres intervenants qui pourraient apporter leur contribution à ce vaste projet.

Dans l'ensemble,les commissions scolaires sont d'avis que les parents ne devraient pas avoir le droit de faire exempter leurs enfants des programmes d'éducation sexuelle. Chose curieuse, les régions où on leur reconnaît le plus ce droit sont celles où le milieu est le plus ouvert à l'éducation sexuelle et celles qui sont les plus actives sur ce plan en milieu scolaire. Peut-on dire que dans ces régions on ne craint pas le droit à l'exemption car on est assuré qu'il ne risque pas de constituer un frein à l'éducation sexuelle?

Si dans l'ensemble les commissions scolaires sont d'avis que les parents ne devraient pas avoir le droit de faire exempter leurs enfants, les résultats de l'enquête font ressortir de façon très nette l'importance qu'ils accordent à l'implication des parents au niveau de l'éducation sexuelle. Les milieux scolaires ont reconnu l'importance d'une action éducative cohérente et d'une concertation entre le milieu familial et le milieu scolaire. Dans un tel projet, les parents et le personnel doivent être de véritables partenaires. Cette concertation nécessaire nous a d'ailleurs été maintes fois confirmée lors de rencontres avec des intervenants locaux.

Considérant l'importance de l'implication qui existe déjà de la part du personnel non-enseignant de l'école et de certains organismes communautaires, de même que l'importance que l'on reconnaît aux parents dans le domaine de l'éducation sexuelle, se pourrait-il que ce nouveau champ d'intervention qui s'ouvre à l'école contribue au développement d'un système ouvert de communication et d'interactions entre le milieu scolaire, le milieu familial et les organismes communautaires?

APPENDICE 1

TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE
LE NUMERO DE CODE ET LE NOM DE
CHAQUE REGION ADMINISTRATIVE

TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE LE NUMERO DE CODE ET LE NOM DE CHAQUE REGION ADMINISTRATIVE

01.0	BAS-SAINT-LAURENT - GASPESIE,
02.0	SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN,
03.0	QUEBEC,
04.0	TROIS-RIVIERES,
05.0	CANTONS-DE-L'EST,
06.1	SOUS-REGION NORD DE MONTREAL,
06.2	SOUS-REGION SUD DE MONTREAL,
06.3	SOUS-REGION ILE-DE-MONTREAL,
07.0	OUTAOUAIS,
08.0	NORD-OUEST,
09.0	COTE-NORD.

APPENDICE 2

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE INITIAL

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
**Direction générale
du développement pédagogique**

DIRECTION DES PROGRAMMES

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

L'éducation sexuelle en milieu scolaire au Québec: bilan et prospectives.

A retourner, une fois rempli, à La Direction régionale du M.E.Q. du territoire concerné pour le 14 avril 1980

Mars 1980

AVANT-PROPOS

Au répondant désigné...

Ce questionnaire d'enquête s'est, pour ainsi dire, imposé par la force des choses. En effet devant assurer la révision puis la rédaction de la version finale du programme Formation personnelle et sociale qui doit traiter, entre autres, de l'éducation sexuelle, les responsables de ce dossier en arrivent à la conclusion qu'il serait important de connaître la position des différents milieux scolaires à l'égard de la question, plus que controversée, de l'éducation sexuelle en milieu scolaire.

Deux facteurs principaux sont à l'origine de cette enquête. D'une part, depuis septembre 1979, des personnes d'un grand nombre de commissions scolaires ont communiqué avec les responsables du programme F.P.S. afin de connaître l'état des travaux du M.E.Q. dans la préparation d'un programme en éducation sexuelle. Plusieurs ont également fait la demande de documents et de références ou sollicité des conseils susceptibles de les aider dans leur projet de se doter d'un programme local, les délais prévus au niveau du ministère leur apparaissant trop longs.

Il est donc indéniable que l'éducation sexuelle constitue une préoccupation pour un nombre appréciable de milieux scolaires.

D'autre part, on ne peut demeurer sourd aux nombreuses réactions du public véhiculées par la presse écrite, la radio, la télévision ainsi que par des lettres adressées directement au M.E.Q., réactions généralement cristallisées autour de deux pôles: ouvertement revendicatrices ou bien outrageusement opposées à l'éducation sexuelle en milieu scolaire.

Chacun de vous, tout comme chacun de nous, peut se remémorer avoir entendu certains arguments percutants en faveur ou en défaveur de l'éducation sexuelle en milieu scolaire. Toutefois, qui peut prétendre "avoir le pouls" de l'ensemble des commissions scolaires sur la question? Le courant est-il majoritairement "pour" ou majoritairement "contre"? Et, s'il est majoritairement "pour", il est en faveur de "quoi", exactement?

Une bonne analyse de la situation actuelle et de la situation désirée s'avère donc essentielle pour que le M.E.Q. puisse présenter, en matière d'éducation sexuelle, des orientations et un programme qui soient respectueux des différents milieux et qui constituent pour ces derniers une véritable ressource.

Dans chaque commission scolaire, nous avons invité le directeur général à désigner, pour remplir ce questionnaire, un répondant très informé de la situation qui prévaut dans la commission scolaire en matière d'éducation sexuelle ainsi que de la situation désirée par le milieu.

Comme vous êtes cette personne désignée, nous comptons fortement sur votre collaboration pour répondre à ce questionnaire et le retourner à votre Direction Régionale (Services Educatifs) avant le 14 avril 1980.

Soucieux de vous faire écho des données que nous aurons recueillies, nous vous ferons parvenir, au plus tard en juin 1980, une copie des résultats de cette enquête.

Au nom des responsables du programme de Formation personnelle et sociale du primaire et du secondaire, mesdames Jacqueline Veilleux et Ginette Grenier, je vous remercie vivement de votre précieuse collaboration.

Le Directeur de la Direction
des programmes

FERNAND TOUSSAINT

L'éducation sexuelle en milieu scolaire au Québec:
bilan et prospectives

TABLE DES MATIERES

PAGES

Avant-propos.. i

Table des matières.. iii

I- Renseignements généraux... 1

Les questions de cette section visent à identifier la commission scolaire, à identifier le répondant du questionnaire, ainsi qu'à recueillir des données sur certaines caractéristiques de la commission scolaire

II- Education sexuelle: situation actuelle dans les commissions scolaires.. 3

L'éducation sexuelle constitue-t-elle une préoccupation pour le milieu? Celui-ci se montre-t-il ouvert, hésitant ou opposé au fait que l'école assume une part de responsabilité au niveau de l'éducation sexuelle des jeunes? Existe-t-il, dans la commission scolaire, un programme ou des activités destinées à accroître les connaissances de l'élève dans le domaine de l'éducation sexuelle? Si oui, de quoi s'agit-il? Qui est impliqué? Quel est le degré de satisfaction du milieu?

Telles sont les données que nous désirons aller chercher dans cette section du questionnaire.

III Education sexuelle: situation désirée par les commissions scolaires.. 10

Quelle part de responsabilité votre milieu souhaite-t-il que l'école endosse en matière d'éducation sexuelle des jeunes? Si l'éducation sexuelle était appliquée, comment devrait-elle être abordée? A quel(s) niveau(x) scolaire(s) devrait-on intervenir? Quelles sont les attentes de votre commission scolaire à l'égard du M.E.Q.?

...Autant de questions qui guideront le ministère au niveau des choix à effectuer dans ce domaine.

Ne rien inscrire ici

Education sexuelle en milieu scolaire

Directive: Utiliser la ou les case (s) appropriée (s) pour cocher votre réponse par un "X" ou pour y placer le nombre requis.

I **RENSEIGNEMENTS GENERAUX**

1. Identification, adresse et localisation de votre commission scolaire:

   Nom de votre c.s.:______________________________

   Adresse:____________________Code postal:________

   No. tél.:______________________________

   Nom de la région administrative:____________________

2. Identification du répondant à ce questionnaire:

   Nom du répondant:______________________________

   Titre:______________________________

3. Statut de votre commission scolaire selon le **type d'écoles sous sa responsabilité**:

   Commission scolaire catholique ☐ ( )

   Commission scolaire protestante ☐ ( )

4. A quelle catégorie appartient votre commission scolaire?

   Commission scolaire primaire ☐ ( )

   Commission scolaire régionale ☐ ( )

   Commission scolaire intégrée ☐ ( )

Ne rien inscrire ici

5. Votre commission scolaire comporte combien d'écoles de chaque niveau?

Nombre d'écoles primaires ☐ ( )

Nombre d'écoles secondaires de premier cycle ☐ ( )

Nombre d'écoles secondaires de deuxième cycle ☐ ( )

Nombre d'écoles secondaires de premier et de deuxième cycles ☐ ( )

6. Quel est le nombre d'élèves inscrits dans votre commission scolaire?

Nombre ☐ ( ) ( ) ( )

7. Quel est le milieu de provenance des élèves qui fréquentent les écoles de votre commission scolaire?

La commission scolaire est fréquentée surtout par des élèves habitant la campagne ou des villages ☐

La commission scolaire fréquentée surtout par des élèves habitant des villes de taille moyenne* ☐ ( )

La commission scolaire est fréquentée à la fois par des élèves habitant la campagne, des villages et des villes de taille moyenne ☐ ( )

La commission scolaire est fréquentée surtout par des élèves habitant de grandes agglomérations** ☐

La commission scolaire est fréquentée à la fois par des élèves habitant la campagne, des villages, des villes de taille moyenne et de grandes agglomérations. ☐

---

* villes de taille moyenne: comportant de 5,000 à 20,000 habitants

** grandes agglomérations: comportant plus de 20,000 habitants

Ne rien inscrire ici

II EDUCATION SEXUELLE: SITUATION ACTUELLE DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES

8. L'éducation sexuelle constitue-t-elle une préoccupation dans votre milieu? C'est-à-dire, ce sujet est-il abordé, soit au niveau de la direction de la commission scolaire, soit au niveau des commissaires, soit au niveau du personnel ou du comité de parents de certaines écoles de votre territoire?

Oui, l'éducation sexuelle constitue une grande préoccupation dans notre milieu ☐

Oui, l'éducation sexuelle constitue une certaine préoccupation dans notre milieu ☐ ( )

Non, l'éducation sexuelle ne constitue pas une préoccupation dans notre milieu ☐ ( )

> Si vous avez répondu "oui" à la question 8, prière de bien vouloir répondre aux questions suivantes. Si vous avez répondu "non", passez directement à la question 11

9. Si l'éducation sexuelle constitue une préoccupation dans votre milieu, chez qui, plus précisément?

Chez la direction de la commission scolaire ☐

Chez les commissaires ☐

Chez le personnel de certaines écoles de la c.s. ☐

Chez les parents de certains comités d'écoles ☐

autres (préciser)____

____

____

____

Ne rien inscrire ici

10. Quelle est l'attitude de votre milieu à l'égard de l'éducation sexuelle?

Notre milieu se montre ouvert à l'idée que l'école assume une part de responsabilité au niveau de l'education sexuelle ☐ ( )

Notre milieu se montre hésistant en regard de cette idée ☐ ( )

Notre milieu se montre opposé à cette idée ☐ ( )

Commentaires (s'il y a lieu)________________________

____

____

____

____

____

11. Dans votre commission scolaire, y-a-t-il un programme ou des activités destinés à accroître les connaissances ou à modifier les attitudes de l'élève dans le domaine de l'éducation sexuelle?

Répondre "oui" si quelqu'initiative que ce soit prévaut dans votre c.s.: programme structuré en éducation sexuelle, séances d'information sexuelle qui se répètent d'une année à l'autre, séances sporadiques d'information sexuelle qui se déroulent à l'occasion dans une école ou dans une autre etc. Répondre "non" si aucune initiative du genre n'a cours dans votre c.s.

Oui, dans notre c.s. il y a des initiatives de ce genre. ☐ ( )

Non, il n'y a pas d'initiative de ce genre. ☐ ( )

JE NE SAIS PAS ☐ ( )

Ne rien
inscrire ici

Si vous avez répondu "oui" à la question 11, prière de bien vouloir répondre aux questions suivantes. Sinon, passez directement à la Section III (question 17, page 10)

12. Si votre commission scolaire assume une part de responsabilité au niveau de l'éducation sexuelle des jeunes, au moyen de quoi le fait-elle?

N.B. Ci-après:

Par <u>programme d'éducation sexuelle</u> nous entendons: un document pédagogique dans lequel sont précisés les objectifs, le contenu et la méthodologie de l'enseignement spécifique de thèmes reliés directement à la sexualité des jeunes et basés sur la notion de "développement psycho-sexuel".*

Par <u>programme (ou séances) d'information sexuelle</u> nous entendons: un enseignement à caractère essentiellement informatif qui s'adresse à des clientèles spécifiques et qui porte sur des sujets bien précis (ex. changements pubertaires, mentruations, contraception, maladies transmises sexuellement, etc...)

a) Notre commission scolaire dispose (ou diposera bientôt) d'un programme d'éducation sexuelle ☐

Si vous venez de cocher cet énoncé, prière de bien vouloir répondre aux sous-questions i) ii). Sinon, passez directement à l'énoncé b)

* Le développement psycho-sexuel se rapporte au sens, à l'orientation et aux manifestations que prend la composante sexuelle chez la personne.

Ne rien inscrire ici

i) Comment ce programme a-t-il été (est-il) élaboré?

o Ce programme a été (ou est) élaboré par la c.s. ◯

o Ce programme a été (ou est) élaboré par une ou quelques écoles de la c.s. ◯

o Ce programme a été élaboré dans une autre c.s. ◯

o Ce programme a été élaboré dans une autre commission scolaire il a été adapté à la nôtre par la suite ◯

ii) L'application de ce programme d'éducation sexuelle se réalise à quelle échelle?

o Son application est obligatoire et il fait partie intégrante de l'horaire scolaire dans la plupart des écoles de la c.s. ◯

o Son application est laissée à la discrétion des écoles mais il est appliqué dans plusieurs écoles de la c.s. ◯

o Son application est laissée à la discrétion des écoles et il est appliqué dans quelques écoles seulement ◯

o Ce programme vient tout juste d'être élaboré ou est en voie d'élaboration et il n'est pas encore appliqué ◯

Nous prévoyons son application à partir du mois suivant:

____

b) Dans votre commission scolaire, dispense-t-on des notions d'éducation sexuelle à l'intérieur d'un programme plus global de "développement de la personne"* élaboré localement?

Oui ☐

Non ☐

---

* Ce type de programme peut porter différents noms: développement de la personne, développement personnel et social, développement affectif, connaissance personnelle, etc.

Ne rien inscrire ici

Si vous venez de répondre oui, prière de bien vouloir répondre à la sous-question i). Sinon, passez directement à l'énoncé c)

i) A quelle échelle, les notions d'éducation sexuelle à ce programme plus global de "développement de la personne" sont-elles abordées?

- Dans plusieurs écoles de la c.s. ◯
- Dans quelques écoles seulement ◯

c) Dans votre commission scolaire, y a-t-il des séances d'information sexuelle adressées à des groupes-classes, dans quelques-unes de vos écoles ou dans plusieurs écoles?

Oui ☐

Non ☐

Si vous venez de répondre oui, prière de bien vouloir répondre à la sous-question i). Sinon, passez directement à la question 13.

i) Selon quelle fréquence, ces séances d'information sexuelle sont-elles données?

- Reprises de façon régulière d'une année à l'autre dans un projet étendu à plusieurs écoles de la commission scolaire. ◯
- Reprises de façon régulière d'une année à l'autre. Toutefois ce projet est limité à quelques écoles seulement. ◯
- Organisées de façon plutôt aléatoire par certaines écoles. ◯

<u>Ne rien inscrire ici</u>

13. Si votre commission scolaire assume une part de responsabilité au niveau de l'éducation sexuelle des jeunes, quels sont les niveaux scolaires touchés?

Maternelle	☐	Sec. I	☐	( )
1° année	☐	Sec. II	☐	( )
2° année	☐	Sec. III	☐	
3° année	☐	Sec. IV	☐	( )
4° année	☐	Sec. V	☐	( )
5° année	☐			
6° année	☐			
7° année	☐			

14. Si votre commission scolaire assume une part de responsabilité au niveau de l'éducation sexuelle des jeunes, quel est le nombre approximatif de périodes/année* consacrées à ce programme ou à ces activités pour les groupes d'élèves concernés?

- de 1 à 3 périodes/année ☐ ( )
- de 4 à 6 périodes/année ☐ ( )
- de 7 à 10 périodes/année ☐ ( )
- de 10 à 15 périodes/année ☐
- plus de 15 périodes/année ☐

* Périodes d'une durée approximative de 45 minutes à 60 minutes.

Ne rien inscrire ici

15a) Si votre commission scolaire assume une part de responsabilité au niveau de l'éducation sexuelle des jeunes, qui enseigne ce programme ou anime ces activités?

- les professeurs ☐
- les P.N.E. (infirmière, travailleur social, psychologue, etc.)☐ préciser_______________ ( )
- les professeurs assistés des P.N.E. ☐ ( )
- les P.N.E. assistés des professeurs ☐
- autres (préciser)_______________ ( )

La question 15b) a trait aux interventions qui impliquent des professeurs du niveau secondaire. Si cette question ne vous concerne pas, passez immédiatement à la question 16

15b) Si des professeurs du niveau secondaire sont impliqués au niveau de l'éducation sexuelle, il s'agit de professeurs de quelle spécialité?

- de professeurs d'éducation physique ☐
- de professeurs de sciences morales et religieuses ☐ ( )
- de professeurs de biologie ( )
- de professeurs d'économie familiale ☐ ( )
- il s'agit de professeurs volontaires qui peuvent appartenir à n'importe quelle discipline
- autres (préciser)_______________

Ne rien inscrire ic

16a) Si votre commission scolaire assume une part de responsabilité au niveau de l'éducation sexuelle, dans quelle mesure le programme ou les activités en cours apparaissent-ils satisfaisants?

- Très satisfaisants ☐ ( )
- Plutôt satisfaisants ☐ ( )
- Très insatisfaisants ☐

Commentaires (s'il y a lieu)________________________________

____

____

____

____

16b) Veuillez indiquer quel (s) groupe (s) manifeste (nt) le plus de degré de satisfaction ou d'insatisfaction indiqué en 15a:

- les élèves ☐ ( )
- les professeurs ☐ ( )
- les parents ☐ ( )

III EDUCATION SEXUELLE: SITUATION DESIREE PAR LES COMMISSIONS SCOLAIRES

17. A votre avis, votre milieu serait-il ouvert au fait que l'école assume une part de responsabilité au niveau de l'éducation sexuelle des jeunes? Laquelle des situations suivantes vous paraît le caractériser?

- Votre milieu serait ouvert au fait que l'école intervienne directement auprès des élèves en matière d'éducation sexuelle par l'intermédiaire du personnel scolaire ☐ ( )

Ne rien inscrire i

- Votre milieu serait ouvert au fait que l'école intervienne en matière d'éducation sexuelle auprès des élèves, en autant qu'il s'agisse d'une intervention conjointe du personnel scolaire et des parents ☐ ( )

  Si vous avez donné cette réponse, prière de l'expliquer:

  ____
  ____
  ____
  ____
  ____

- Votre milieu serait ouvert au fait que l'école intervienne en matière d'éducation sexuelle en autant que celle-ci se limite à former les parents et qu'elle laisse à ces derniers la pleine et entière responsabilité de l'intervention directe auprès de leurs enfants ☐ ( )

- Votre milieu serait opposé à toute forme d'intervention de l'école en la matière ☐

18. Si vous croyez que votre milieu serait ouvert au fait que l'école assume une part de responsabilité au niveau de l'éducation sexuelle des jeunes, quel type d'intervention devrait être envisagée? Donnez un choix.

    N.B. Ci après...

    <u>Par application d'un programme d'éducation sexuelle nous entendons</u>: un enseignement spécifique de thèmes reliés directement à la sexualité des jeunes et basés sur la notion de "développement psycho-sexuel". Le développement psycho-sexuel se rapporte au sens, à l'orientation et aux manifestations que prend la composante sexuelle chez la personne.

Ne rien inscrire ici

Par intégration de l'éducation sexuelle dans un programme global de "développement de la personne" nous entendons: un enseignement basé sur le développement personnel et social du jeune dans lequel l'éducation sexuelle reçoit un traitement égal à celui d'autres dimensions: ex. développement de la capacité du jeune à ressentir ses émotions et en tenir compte, à identifier ses aptitudes, ses besoins et ses aspirations; à établir des relations interpersonnelles satisfaisantes avec autrui; à établir un contact harmonieux avec l'environnement physique, etc...

Par application d'un programme d'information sexuelle nous entendons: un enseignement à caractère essentiellement informatif qui s'adresse à des clientèles spécifiques et qui porte sur des sujets bien précis. (ex. changements pubertaires, menstruations, contraception, maladies transmises sexuellement, etc...)

- Le type d'intervention qui devrait être envisagé dans votre commission scolaire est l'application d'un programme structuré d'éducation sexuelle ☐ ( )
- Le type d'intervention qui devrait être envisagé est l'intégration de l'éducation sexuelle dans un programme global de "développement de la personne" ☐
- Le type d'intervention qui devrait être envisagé est l'application d'un programme d'information sexuelle ☐ ( )
- votre commission scolaire ne considère pas désirable d'intervenir de quelque façon que ce soit ☐ ( )

Ne rien inscrire ici

- autre "situation" (préciser) ______________________________ ( )

19. Si vous croyez que votre milieu serait ouvert au fait que l'école assume une part de responsabilité au niveau de l'éducation sexuelle des jeunes, à quel(s) niveau(x) scolaire(s) l'école devrait-elle intervenir?

maternelle	☐	Sec. I	☐	( )
1° année	☐	Sec. II	☐	( )
2° année	☐	Sec. III	☐	( )
3° année	☐	Sec. IV	☐	
4° année	☐	Sec. V	☐	( )
5° année	☐			
6° année	☐			
7° année	☐			

Commentaires (s'il y a lieu) ______________________________

20. Votre commission scolaire est-elle d'avis (cocher toutes les cases appropriées):

- Que le M.E.Q. devrait fournir un programme provincial obligatoire pouvant être **adapté** localement? ☐ ( )

Ne rien inscrire ici

- Que la commission scolaire doit élaborer elle-même ce programme selon les attitudes du milieu ? [ ]

- Que les parents devraient pouvoir faire exempter leurs enfants du programme d'information ou d'éducation sexuelle? [ ]

21. Avez-vous des attentes particulières envers le M.E.Q. en regard de l'éducation sexuelle?

Oui [ ] ( )

Non [ ] ( )

Si oui, précisez: ______________________________

____

____

____

____

____

22. Cet espace est réservé pour tout autre commentaire

____

____

____

____

____

____

____

____

____

N.B. Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous faire parvenir une copie du (des) programme (s) d'éducation sexuelle ou encore d'information sexuelle élaboré(s) sur le territoire de votre commission scolaire (s'il y a lieu).

Une analyse des programmes locaux nous fournira des indications qui nous permettront de mieux tenir compte des attentes et de la réalité des différents milieux scolaires.

- Personnes ou organismes consultés pour répondre à la troisième partie du questionnaire: questions 17 à 22 (s'il y a lieu).

____

____

____

____

____

Signature du répondant__________________________

Signature du Directeur général____________________

Prière de retourner ce questionnaire ainsi que les programmes élaborés localement (s'il y a lieu) à votre Direction Régionale avant le 14 avril 1980.

Merci de votre collaboration.

APPENDICE 3

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE MODIFIE

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE MODIFIE

En vue de l'analyse, certaines questions du questionnaire d'enquête initial dont on n'aurait pu tirer aucune information pertinente à cause de leur formulation et/ou de la façon dont les répondants y ont répondu, ont été éliminées. C'est le cas notamment de la question dans laquelle on demandait le milieu de provenance des élèves et celle dans laquelle on demandait quel(s) groupe(s) manifeste(nt) le plus de satisfaction ou d'insatisfaction par rapport au programme d'éducation sexuelle en cours dans la commission scolaire.

D'autre part on a dû fusionner certains types de choix de réponse qui se prêtaient mal à une interprétation mathématique. On n'a qu'à penser par exemple aux deux types de réponse suivants:

a) L'application du programme est laissée à la discrétion des écoles mais il est appliqué dans plusieurs écoles de la commission scolaire.

b) L'application du programme est laissée à la discrétion des écoles mais il est appliqué dans quelques écoles seulement.

Vous trouverez donc ci-bas le questionnaire restructuré avec la nouvelle numérotation et le nouveau choix de réponse. C'est cette version qui a servi pour fin de traitement informatique.

NOUVELLE NUMEROTATION DU QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

INTITULE:

L'EDUCATION SEXUELLE EN MILIEU SCOLAIRE AU QUEBEC:
BILAN ET PROSPECTIVES

1. Nom de la région administrative

2. Titre du répondant: 1= conseiller en éducation chrétienne, morale ou religieuse, animateur de pastorale...
2= D.G., D.S.E., D.S.P.
3= principal, psychologue...

3. Catégorie de la commission scolaire: 1= primaire
2= régionale
3= intégrée

4. Nombre d'écoles primaires

5. Nombre d'écoles secondaires de premier cycle

6. Nombre d'écoles secondaires de deuxième cycle

7. Nombre d'école secondaires de premier et de deuxième cycles

8. Nombre d'élèves inscrits dans votre commission scolaire

1 Si N < 3 000 2 Si 3 000 < N < 5 000 3 Si N ≥ 5 000

9. L'éducation sexuelle constitue-t-elle une préoccupation dans votre milieu?

1= grande 2= certaine 3= aucune

10. Si l'éducation sexuelle constitue une préoccupation dans votre milieu, chez qui, plus précisément? 1, 2, 4, 8 et 16

11. Quel est l'attitude de votre milieu à l'égard de l'éducation sexuelle?

0= pas de réponse 2= hésitant

1= ouvert 3= opposé

12. Dans votre C.S., y a-t-il un programme ou des activités destinés à accroître les connaissances ou à modifier les attitudes de l'élève dans le domaine de l'éducation sexuelle?

1= oui 2= non 3= ne sais pas

13. a) Votre C.S. dispose-t-elle ou disposera-t-elle bientôt d'un programme d'éducation sexuelle?

1= si la case est cochée

2= si la case n'est pas cochée

13. b) Comment ce programme a-t-il été élaboré?

0= pas de réponse 1, 2, 3, 4 5= autres

13. c) L'application de ce programme d'éducation sexuelle se réalise à quelle échelle?

0= pas de réponse 2= laissé à la discrétion des écoles

1= obligatoire 3= pas appliqué

14. a) Dans votre C.S., dispense-t-on des notions d'éducation sexuelle à l'intérieur d'un programme plus global de "développement de la personne" élaboré localement?

1= oui 2= non

14. b) À quelle échelle, les notions d'éducation sexuelle de ce programme plus global de "développement de la personne" sont-elles abordées?

0= pas de réponse 1= dans plusieurs écoles 2= dans quelques écoles

15. a) Dans votre C.S. y a-t-il des séances d'information sexuelle adressées à des groupes-classes?

1= oui 2= non

15. b) Selon quelle fréquence, ces séances d'information sexuelle sont-elles données?

1= de façon régulière 2= de façon aléatoire

16. Si votre C.S. assume une part de responsabilité au niveau de l'éducation sexuelle des jeunes, quels sont les niveaux scolaires touchés?

Maternelle -------→ 7° année (1,2,4,8,16,32,64,128)

17. Si votre C.S. assume une part de responsabilite au niveau de l'éducation sexuelle des jeunes, quels sont les niveaux scolaires touchés?

Sec. I -------→ Sec. V (1,2,4,8,16)

18. Quel est le nombre approximatif de périodes/année consacrées à ce programme ou à ces activités pour les groupes d'élèves concernés?

1= 1 à 3 périodes 2= 4 à 10 périodes 3= 10 périodes et plus

19. Si votre C.S. assume une part de responsabilité au niveau de l'éducation sexuelle des jeunes, qui enseigne ce programme ou anime ces activités?

1= aucune réponse
2= les professeurs seulement
3= autres intervenants (P.N.E.) et professeurs
4= autres intervenants (P.N.E.) excluant les professeurs

20. Si des professeurs du niveau secondaire sont impliqués au niveau de l'éducation sexuelle, il s'agit de professeurs de quelle spécialité?

21. A votre avis, votre milieu serait-il ouvert au fait que l'école assume une part de responsabilité au niveau de l'éducation sexuelle des jeunes?

1= oui, par l'intermédiaire du personnel scolaire
2= oui, si c'est une intervention conjointe du personnel scolaire et des parents
3= oui, si c'est par les parents
4= non
5= autres

22. Si vous croyez que votre milieu serait ouvert au fait que l'école assume une part de responsabilité au niveau de l'éducation sexuelle des jeunes, quel type d'intervention devrait être envisagé?

1= programme structuré d'éducation sexuelle
2= intégration à un programme plus global de développement de la personne
3= programme d'information sexuelle
4= pas d'intérêt

23. Si vous croyez que votre milieu serait ouvert au fait que l'école assume une part de responsabilité au niveau de l'éducation sexuelle des jeunes, à quel(s) niveau(x) scolaire(s) l'école devrait-elle intervenir?

Maternelle -------→ 7° année

24. Si vous croyez que votre milieu serait ouvert au fait que l'école assume une part de responsabilité au niveau de l'éducation sexuelle des jeunes, à quel(s) niveau(x) scolaire(s) l'école devrait-elle intervenir?

Sec. I -------→ Sec. V

25. Votre C.S. est-elle d'avis 1= M.E.Q. fournisse un programme
2= C.S. élabore elle-même ce programme

26. Votre C.S. est-elle d'avis que les parents devraient pouvoir faire exempter leurs enfants du programme d'information ou d'éducation sexuelle?

1= oui 2= non

27. Avez-vous des attentes particulières envers le M.E.Q. en regard de l'éducation sexuelle?

1= oui 2= non

28. Si vous avez des attentes particulières envers le M.E.Q., précisez lesquelles

Achevé d'imprimer à
Québec en décembre 1980, sur
les presses du Service des impressions en régie
du Ministère des Communications
du Québec

Éditeur officiel
du Québec
**Service des
impressions
en régie**

Octobre 1980